

Emploi public et fonction publique 1

Effectifs et principales caractéristiques
de l'emploi public 1.1

Ensemble fonction publique 1.2

Fonction publique de l'État 1.3

Fonction publique de l'État : périmètre
de décompte des effectifs dans les ministères
et emplois en loi de finances 1.4

Fonction publique territoriale 1.5

Fonction publique hospitalière 1.6

Présentation

Dans une acception juridique, un agent de la fonction publique travaille dans un organisme public à caractère administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. C'est ainsi qu'ont été décomptés les 5,5 millions d'agents qui travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique fin 2017.

Les effectifs de la fonction publique étudiés dans ce rapport comprennent les individus présents au 31 décembre, en emploi principal, de métropole et des départements d'outre-mer (hors Mayotte), **hors des collectivités d'outre-mer et de l'étranger**, et hors bénéficiaires de contrats aidés.

Les ministères et les établissements publics administratifs (EPA) nationaux constituent la fonction publique de l'État. Les collectivités territoriales *stricto sensu* (régions, départements, communes) et les EPA locaux forment la fonction publique territoriale. Enfin, les hôpitaux publics y compris les syndicats inter-hospitaliers, intégrés dans le champ de la fonction publique hospitalière depuis 2009 (voir Décompte des emplois et mesure des évolutions de salaires dans les trois versants de la fonction publique sur www.fonction-publique.gouv.fr), les établissements d'hébergement pour personnes âgées, à budget autonome, et médico-sociaux, qui sont des établissements publics sous la tutelle des collectivités territoriales, et les établissements publics locaux sociaux, constituent la fonction publique hospitalière. Néanmoins, certaines missions de service public sont assurées en dehors de la fonction publique.

Les résultats présentés dans ces fiches thématiques sont issus exclusivement du Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee en collaboration avec la DGAFP, la DGCL, la Drees et la DEPP depuis 2009. Pour ce qui concerne les séries longues, les données sont combinées avec d'autres sources d'information utilisées antérieurement, notamment le fichier général de l'État de l'Insee, historiquement utilisé pour la fonction publique de l'État.

Les résultats antérieurs à 2009 relatifs à la fonction publique de l'État ont été établis à partir du fichier général de l'État de l'Insee (issu des fichiers de paie des agents de l'État complétés par les déclarations annuelles des données sociales – DADS*), tout particulièrement pour les établissements publics : sont définis comme agents des

établissements publics nationaux les agents rémunérés sur le budget propre de ces établissements. Ceux relatifs à la fonction publique territoriale ont été établis à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee et de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter) de l'Insee – supprimée en 2009. Enfin, les résultats relatifs à la fonction publique hospitalière ont été établis à partir de l'enquête SAE (Statistique annuelle sur les établissements de santé) de la Drees, complétée par l'enquête SPE (Statistique du personnel non médical des établissements publics de santé) de la DGOS, et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee.

Cette analyse intègre également depuis 2006 les volontaires militaires (24400 agents fin 2017 sur le territoire national).

La deuxième vague de **décentralisation**, mise en place dans le cadre de la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, est l'un des phénomènes qui explique la hausse des effectifs dans la FPT entre 2006 et 2011. Les transferts d'agents techniciens, ouvriers et de services (TOS) des ministères de l'enseignement (voir définitions) et d'agents du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, amorcés en 2006, se sont amplifiés en 2007 et 2008 et ralentissent depuis 2009.

Avant 2006, le fichier de paie permettait de distinguer, parmi les agents des ministères, ceux travaillant en **administration centrale** et ceux travaillant en **service déconcentré**, en se fondant sur l'existence de la nomenclature par services établie à partir de l'imputation budgétaire de la rémunération des agents au format « Ordonnance de 1959 ». Le changement de nomenclature budgétaire résultant de la mise en place de la Lolf à partir de 2006 n'avait pas permis de maintenir l'information sur le service dans le FGE.

En 2008, une méthode d'identification a été mise au point par le service statistique de la DGAFP à partir essentiellement de la catégorie juridique de l'employeur et du programme Lolf de rattachement. Elle a ensuite été améliorée notamment pour suivre les effectifs concernés par la réforme de l'administration territoriale (RéATE) et tient compte de l'immatriculation des employeurs publics au répertoire Sirene (Siren/Siret) dont la qualité n'est pas

* De nouvelles informations permettant de mieux caractériser les agents de la fonction publique ont été introduites dans les DADS (norme « DADS-U ») à partir de l'année 2006 : portant en particulier sur le statut et l'activité des agents, elles permettent de mieux caractériser les emplois principaux ou secondaires et ainsi d'améliorer la qualité des résultats.

1 Présentation

encore homogène dans le secteur public. Les effectifs de l'État sont répartis selon cinq modalités : administration centrale (AC), service déconcentré (SD), service à compétence nationale (SCN), établissement public local d'enseignement (EPL) et établissement public administratif (EPA). Cette méthodologie a été adaptée en 2012 aux données issues du Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), désormais utilisé par la DGAFP pour couvrir l'emploi de manière homogène dans les trois versants de la fonction publique. Reposant notamment sur la catégorie juridique du lieu de travail des agents des ministères civils (hors Défense) et accessoirement sur les libellés des grades des agents

quand ils sont suffisamment explicites, elle n'a pas permis de produire des résultats fiables dans le temps ; c'est la raison pour laquelle à ce jour ces données n'ont pu être reproduites.

Disponibilité des données

L'ensemble des figures présentées dans les fiches thématiques sont disponibles au format Excel sur le site Internet : <https://www.fonction-publique.gouv.fr>, rubrique Statistiques / Rapports annuels, ainsi que, pour les figures marquées du signe , dans la rubrique Séries longues, pour disposer de résultats avec la plus grande profondeur historique possible.

Figure 1.1-1 : La fonction publique dans l'économie nationale : classement des employeurs (situation au 31 décembre 2016)

	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
	Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux		1	2	3
				Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	Ministères dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat		
		7111		Autorités constitutionnelles		
		7112		Autorités administratives indépendantes		
2	Collectivités	72	Régions, départements, communes			
3	Établissements publics administratifs	73	APU (non marchand)	EPA nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, Inra, Inserm, France Agrimer ⁽¹⁾ etc. EPLE, EPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remembrement	Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale
			hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers EPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽²⁾		
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand St Louis etc.
			hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées		Cultes d'Alsace-Lorraine
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)			Ademe, BRGM, CEA, Cirad, CNES, Onera, INA, IFP Energie nouvelle, Opéra national de Paris, Réunion musées nationaux, offices de tourisme, etc.
			hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France	Grands ports maritimes autres Epic nationaux (Ugap, AFD...) Opac/OPH Epic locaux et régies
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)			Safer
			hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris	dont Air France, France Télécom France Télévision, DCNS, GDF Suez, Giat industries-Nexter, Imprimerie nationale
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)			Organismes de protection sociale hôpitaux à but non lucratif associations Odac associations Odal
			hors APU (marchand)			Mutuelles, comités d'entrep., organismes professionnels, syndicats de propriétaires, associations et fondations non à financ. public maj.

Légende

Fonction publique

Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

(1) Offices agricoles (Epic) intégrés dans France Agrimer en 2009 (EPA).

(2) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à EPA, mais relevant de codification Sirene 74 (Autres personnes morales de droit administratif).

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-2 : Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2016, salariés à titre principal
(en milliers)

Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent								
	Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	1		2	3					
			Droit public		Droit public particulier / privé à statut		Droit privé				
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	hors CA	1 941,5						
				y c. CA	1 943,8						
				hors CA	0,7						
		7111		y c. CA	0,7						
		7112		hors CA	1,7						
				y c. CA	1,7						
2	Collectivités	72		hors CA	1 382,2						
				y c. CA	1 448,1						
3	Établissements publics administratifs	73	APU (non marchand)	hors CA	2 050,0	hors CA	34,5	hors CA	15,4		
				y c. CA	2 163,5	y c. CA	34,8	y c. CA	15,5		
				hors APU (marchand)	hors CA	106,7					
				y c. CA	114,2						
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)			hors CA	12,5	hors CA	2,0		
						y c. CA	12,9	y c. CA	2,0		
				hors APU (marchand)	hors CA	0,0		hors CA	0,4		
				y c. CA	0,1			y c. CA	0,4		
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)					y c. CA	42,7		
						hors APU (marchand)	y c. CA	9,2	y c. CA	209,4	y c. CA
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)					y c. CA	0,8		
						hors APU (marchand)		y c. CA	288,5	y c. CA	16 289,5
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)					y c. CA	433,7		
						hors APU (marchand)				y c. CA	1 582,0
Ensemble			APU (non marchand)	y c. CA	5 557,9	y c. CA	47,7	y c. CA	494,7		
						hors CA	5 482,8				
						y c. CA	5 672,1				
				hors APU (marchand)	y c. CA	123,5	y c. CA	497,8	y c. CA	17 960,9	

Légende

 Fonction publique

 Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

 Source Siasp

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Dessi.

CA = contrats aidés.

Figure 1.1-3 : L'emploi public selon différents concepts au 31 décembre 2016

	Effectifs des « administrations publiques »	Effectifs de droit public Colonne 1 et lignes 1 à 5	Effectifs de la fonction publique métropole et DOM Colonne 1 et lignes 1+2+3
Total y compris contrats aidés	6 100 300	5 681 400	5 672 100
Total hors contrats aidés		5 491 800	5 482 800

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales.

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-4 : Évolution des effectifs salariés (y compris bénéficiaires de contrats aidés) entre le 31 décembre 2015 et 31 décembre 2016, salariés à titre principal

Ligne	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent					
	Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	1		2		3		
			Droit public		Droit public particulier / privé à statut		Droit privé		
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	nombre	29,7				
				%	1,6				
		7111		nombre	0,0				
			%	3,3					
		7112	nombre	0,0					
			%	2,9					
2	Collectivités	72		nombre	-25,0				
			%	-1,7					
3	Établissements publics administratifs	73		nombre	17,2	nombre	-2,3	nombre	0,4
				%	0,8	%	-6,1	%	2,7
		hors APU (marchand)	nombre	2,1					
			%	1,9					
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)			nombre	0,6	nombre	0,0
				%	5,2	%	1,8		
		hors APU (marchand)	nombre	-0,0			nombre	-0,0	
			%	-11,7			%	-9,4	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)					nombre	0,3
				%	0,7			%	0,1
		hors APU (marchand)	nombre	0,1	nombre	5,3	nombre	-0,1	
			%	0,9	%	2,6	%	-0,1	
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)					nombre	0,1
				%	14,1			%	153,6
		hors APU (marchand)			nombre	7,1	nombre	1,0	
					%	2,4	%	1,0	
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)					nombre	18,4
				%	4,4			%	0,5
		hors APU (marchand)					nombre	0,0	
					%	0,0	%	0,0	
Ensemble		APU (non marchand)	nombre	22,0	nombre	-1,6	nombre	19,2	
			%	0,4	%	-3,3	%	4,0	
		fonction publique	nombre	24,1					
			%	0,4					
	hors APU (marchand)	nombre	2,2	nombre	-1,8	nombre	154,0		
			%	1,8	%	-0,4	%	0,9	

Légende

Fonction publique

Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

Source Siasp

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Dessi.

CA = contrats aidés.

Figure 1.1-5 : Administrations publiques (dans une approche économique) et fonction publique (dans une approche juridique) au 31 décembre 2016 en France (métropole + DOM)

(en milliers)

	Organismes non marchands métropole + DOM yc CA	Organismes marchands yc CA	Total yc CA	Total hors contrats aidés
Fonction publique en comptabilité nationale	5 557 900		5 557 900	5 376 100
Fonction publique hors comptabilité nationale		114 200 ⁽¹⁾	114 200	106 700
Total fonction publique	5 557 900	114 200⁽¹⁾	5 672 100	5 482 800
Autres administrations publiques (APU)	542 400			
<i>dont autres APU en organismes publics⁽²⁾</i>	107 800			
<i>dont autres APU en organismes privés⁽³⁾</i>	434 600			
Total des administrations publiques	6 100 300			
				Part de la fonction publique en 2016 ⁽⁴⁾
				– Dans l'emploi salarié : 22,2 %
				– Dans l'emploi total : 19,9 %

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFF – Dessi.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

CA = contrats aidés.

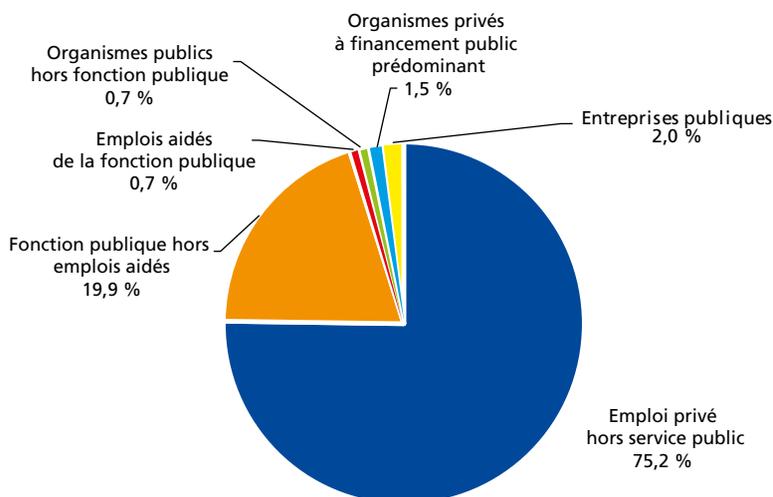
(1) Caisse des dépôts et consignations, la plupart des établissements d'hébergement pour personnes âgées, EPA marchands.

(2) EPA à recrutement de droit privé, organismes consulaires, GIP (groupements d'intérêt public), autres organismes de droit administratif, EPIC non marchands.

(3) Organismes à financement majoritairement public : associations non marchandes, organismes de protection sociale, hôpitaux privés à but non lucratif.

(4) Hors COM et étranger, hors bénéficiaires de contrats aidés. À comparer avec la part de la fonction publique en 2015, soit 22,3 % dans l'emploi salarié et 19,9 % dans l'emploi total sur le même périmètre.

Figure 1.1-6 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2016



Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFF – Dessi.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-7 : Nombre de bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique

		Fin 2016	Fin 2017	Évolution 2016/2017 (%)
Fonction publique de l'État	Ministères	2,3	2,3	
	<i>Dont ministères de l'enseignement</i>	0,0	0,0	
	<i>Dont ministère de l'Intérieur</i>	2,3	2,3	
	EPA de la FPE	74,0	54,5	
	<i>Dont EPA rattachés aux ministères de l'enseignement⁽¹⁾</i>	70,5	52,2	
	<i>Dont EPA rattachés au ministère de l'Intérieur</i>	0,0	0,0	
	Total	76,4	56,8	-25,6
Fonction publique territoriale	Communes	58,1	42,3	
	Départements	6,6	5,2	
	Régions	1,3	0,9	
	Total collectivités territoriales	65,9	48,4	
	Établissements communaux	10,2	8,6	
	Établissements intercommunaux	14,4	10,2	
	Établissement départementaux	0,6	0,4	
	Autres EPA locaux	0,2	0,2	
	Total EPA	25,4	19,4	
	Total	91,4	67,8	-25,8
Fonction publique hospitalière	Hôpitaux	13,1	8,0	
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées	7,5	5,4	
	Autres établissements médico-sociaux	1,0	0,9	
	Total FPH	21,6	14,2	-34,0
Ensemble de la fonction publique		189,3	138,8	-26,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, bénéficiaires de contrats aidés, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

(1) Les bénéficiaires de contrats aidés travaillent pour l'essentiel dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ).

Note : Un retraitement de la base des déclarations d'employeurs de contrats aidés à l'Agence de services et de paiement (ASP) centralisées par la Dares et de la base Siasp de l'Insee conduit à reclasser environ 20 000 assistants d'éducation, de droit public, employés par certains établissements publics locaux d'enseignement en contrats non aidés en 2017. La base ASP constitue la référence pour le recensement des contrats aidés car c'est la déclaration qui déclenche le paiement des aides. La base Siasp constitue la référence de l'emploi public. Une correction similaire a aussi été apportée dans Siasp entre 2011 et 2016.

Figure 1.1-8 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre
(en milliers)

		2015	2016
Fonction publique⁽¹⁾	Métropole	5 276	5 310
	DOM	174	173
	Total hors bénéficiaires de contrats aidés	5 451	5 483
	Bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique ⁽²⁾	198	189
	Total y compris bénéficiaires de contrats aidés	5 648	5 672
Organismes publics hors fonction publique non marchands	EPA nationaux de sécurité sociale, à recrutement de droit privé	15	15
	GIP nationaux et locaux (résultats partiels)	11	11
	Personnes morales droit public particulières	2	2
	Groupements de coopération sanitaires	2	2
	Associations syndicales autorisées	0	0
	Organismes consulaires	37	35
	Epic nationaux et locaux non marchands	42	43
	Sous-total organismes hors FP non marchands	108	108
Organismes publics hors fonction publique marchands	Epic locaux marchands	72	72
	Personnes morales droit public secteur marchand	1	1
	Sous-total organismes hors FP marchands	73	73
	Total	181	180
Organismes privés à financement public prédominant (secteur non marchand)	Associations	189	177
	Organismes de protection sociale	166	167
	Hôpitaux privés à but non lucratif	78	71
	Safer	1	1
	Total⁽³⁾	435	416
Entreprises publiques (secteur marchand)	Epic marchands ⁽⁴⁾	235	230
	Entreprises hors Epic ⁽⁵⁾	338	324
	Total	574	554
Emploi privé hors service public (secteur marchand)	Total	20 498	20 717
Emploi total (salariés et non salariés)	Total⁽⁶⁾	27 336	27 539

Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Métropole et DOM. COM et étranger compris pour les services de l'État.

(1) Y compris les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (143 000 en 2016).

(2) Les bénéficiaires d'emplois aidés sont décomptés à part dans la fonction publique et inclus dans les effectifs des autres organismes.

(3) les totaux des années précédentes étaient erronés.

(4) Les Epic marchands proviennent de la ligne 5 (hors APU).

(5) Les entreprises hors Epic comprennent La Poste, EDF, Aéroports de Paris issus de la ligne 6, hors APU (marchand), colonne 2 du tableau de synthèse + la partie des entreprises de la ligne 6, hors APU (marchand), colonne 3 répertoriée dans les entreprises « de premier rang » du Recme (exemple : France Télévision, DCNS...).

(6) Différents concepts d'emploi coexistent. Celui retenu ici est « l'emploi total » qui comprend les salariés et les non-salariés en France entière, hors chômeurs, et qui constitue la référence la plus courante pour les comparaisons internationales.

1 1.2 Ensemble fonction publique

Figure 1.2-1 : Effectifs physiques au 31 décembre et en équivalent temps plein par versant de la fonction publique

[en milliers]

	2016 ⁽¹⁾		2017		Évolution 2017/2016 (en %)	
	y.c. contrats aidés	hors contrats aidés	y.c. contrats aidés	hors contrats aidés	y.c. contrats aidés	hors contrats aidés
Effectif au 31 décembre⁽²⁾						
FPE	2 507,9	2 431,5	2 507,1	2 450,2	-0,0	+0,8
FPT	1 977,2	1 885,9	1 970,0	1 902,2	-0,4	+0,9
FPH	1 187,0	1 165,4	1 187,7	1 173,4	+0,1	+0,7
Ensemble	5 672,1	5 482,8	5 664,7	5 525,9	-0,1	+0,8
Volume de travail en équivalent temps plein⁽³⁾						
FPE	2 365,1	2 314,0	2 382,5	2 336,5	+0,7	+1,0
FPT	1 836,8	1 761,8	1 837,6	1 770,9	+0,0	+0,5
FPH	1 105,9	1 088,2	1 109,6	1 094,7	+0,3	+0,6
Ensemble	5 307,9	5 164,0	5 329,6	5 202,1	+0,4	+0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Postes principaux finaux au 31 décembre.

(3) Tous postes actifs dans l'année.

Figure 1.2-2 : Effectifs physiques par type d'employeur dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre

	2016 ⁽¹⁾	2017	Évolution 2017/2016	
			en nombre	en %
FPE				
Ministères	1 942 228	1 962 712	20 484	+1,1
EPA	489 299	487 537	-1 762	-0,4
Total	2 431 527	2 450 249	18 722	+0,8
FPT				
Communes ⁽²⁾	1 011 547	1 009 992	-1 555	-0,2
Départements	284 324	283 050	-1 274	-0,4
Régions	86 332	88 334	2 002	+2,3
Total collectivités territoriales	1 382 203	1 381 376	-827	-0,1
Établissements communaux ⁽²⁾	128 626	127 417	-1 209	-0,9
Établissements intercommunaux ⁽²⁾	299 782	317 528	17 746	+5,9
Établissement départementaux	66 839	67 363	524	+0,8
Autres EPA locaux	8 422	8 553	131	+1,6
Total EPA locaux	503 669	520 861	17 192	+3,4
Total	1 885 872	1 902 237	16 365	+0,9
FPH				
Hopitaux	1 025 230	1 029 149	3 919	+0,4
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	99 610	102 727	3 117	+3,1
Autres établissements médico-sociaux	40 567	41 540	973	+2,4
Total	1 165 407	1 173 416	8 009	+0,7
Total ensemble de la fonction publique	5 482 806	5 525 902	43 096	+0,8

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.2-3 : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2017 .../...

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Auvergne-Rhône-Alpes	235 374	219 913	214 531	191 566	141 901	130 021	591 806	541 500
Allier	8 104	7 694	9 108	8 331	9 455	8 920	26 667	24 945
Cantal	3 710	3 464	4 597	4 153	3 832	3 590	12 139	11 206
Haute-Loire	5 248	4 872	5 434	4 808	3 768	3 370	14 450	13 051
Puy-de-Dôme	24 080	22 701	20 098	17 768	13 479	12 543	57 657	53 012
Ain	13 654	12 797	11 943	10 583	7 192	6 532	32 789	29 911
Ardèche	6 925	6 365	8 780	7 687	5 626	5 112	21 331	19 165
Drôme	12 446	11 446	12 618	11 225	8 366	7 594	33 430	30 265
Haute-Savoie	17 343	16 007	21 171	18 938	12 732	11 501	51 246	46 447
Isère	39 448	36 642	35 952	31 663	21 132	19 119	96 532	87 425
Loire	20 223	18 803	17 334	15 603	17 019	15 482	54 576	49 887
Rhône	72 061	67 904	52 542	47 533	30 611	28 407	155 214	143 843
Savoie	12 132	11 217	14 954	13 275	8 689	7 851	35 775	32 343
Bourgogne – Franche-Comté	81 862	76 930	71 424	63 474	61 894	57 126	215 180	197 530
Côte-d'Or	20 969	19 848	14 623	13 130	12 130	11 371	47 722	44 348
Nièvre	5 322	5 018	6 060	5 536	5 133	4 837	16 515	15 391
Saône-et-Loire	12 983	12 180	13 507	11 992	12 241	11 310	38 731	35 482
Yonne	8 199	7 807	8 034	7 141	8 329	7 725	24 562	22 672
Doubs	18 377	17 140	14 146	12 625	11 310	10 202	43 833	39 966
Haute-Saône	5 435	5 047	4 647	3 960	2 822	2 594	12 904	11 601
Jura	6 267	5 858	6 509	5 606	5 897	5 356	18 673	16 820
Territoire de Belfort	4 310	4 034	3 898	3 484	4 032	3 731	12 240	11 249
Bretagne	101 850	95 609	93 310	83 749	64 050	59 005	259 210	238 363
Côtes-d'Armor	13 576	12 671	19 737	17 699	10 321	9 403	43 634	39 773
Finistère	27 836	26 182	23 586	21 328	18 839	17 460	70 261	64 970
Ille-et-Vilaine	42 542	40 014	30 683	27 507	19 537	18 020	92 762	85 541
Morbihan	17 896	16 743	19 304	17 215	15 353	14 121	52 553	48 079
Centre – Val de Loire	70 384	66 914	66 635	60 596	50 870	47 611	187 889	175 121
Cher	8 264	7 893	8 210	7 473	6 673	6 336	23 147	21 702
Eure-et-Loir	9 631	9 165	9 821	8 806	8 275	7 754	27 727	25 725
Indre	5 895	5 608	5 604	5 037	4 936	4 635	16 435	15 280
Indre-et-Loire	17 057	16 067	15 293	13 906	13 175	12 241	45 525	42 214
Loiret	22 070	21 099	19 280	17 755	11 226	10 508	52 576	49 362
Loir-et-Cher	7 467	7 082	8 427	7 620	6 585	6 137	22 479	20 838
Corse	10 583	10 013	12 663	11 964	5 392	5 099	28 638	27 076
Corse-du-Sud	4 957	4 711	7 588	7 199	3 115	2 971	15 660	14 881
Haute-Corse	5 626	5 301	5 075	4 765	2 277	2 129	12 978	12 195
Grand Est	170 889	161 244	126 973	113 322	107 706	99 520	405 568	374 086
Bas-Rhin	37 702	35 769	25 114	22 779	21 471	19 763	84 287	78 311
Haut-Rhin	18 797	17 716	14 871	13 221	15 659	14 315	49 327	45 252
Ardennes	7 193	6 813	7 029	6 196	5 561	5 142	19 783	18 151
Aube	8 494	8 022	7 051	6 337	4 865	4 613	20 410	18 971
Haute-Marne	4 932	4 623	4 250	3 734	4 127	3 851	13 309	12 207
Marne	19 826	18 745	14 845	13 079	11 887	11 021	46 558	42 844
Meurthe-et-Moselle	28 556	26 902	17 092	15 302	16 048	14 843	61 696	57 047
Meuse	5 294	4 963	4 440	3 748	4 864	4 572	14 598	13 284
Moselle	31 205	29 365	22 971	20 646	14 034	12 902	68 210	62 913
Vosges	8 890	8 328	9 310	8 281	9 190	8 496	27 390	25 105

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ils sont exclus du champ dans ce tableau.

(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

1 1.2 Ensemble fonction publique

Figure 1.2-3 [suite] : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2017

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Hauts-de-France	178 329	168 512	159 762	143 894	113 868	105 613	451 959	418 019
Nord	86 319	81 494	76 510	69 499	52 732	48 775	215 561	199 768
Pas-de-Calais	40 102	37 737	38 124	34 505	21 569	19 962	99 795	92 204
Aisne	13 633	12 918	12 923	11 459	11 989	11 175	38 545	35 552
Oise	20 119	19 161	17 462	15 622	12 899	12 121	50 480	46 905
Somme	18 156	17 203	14 743	12 809	14 679	13 579	47 578	43 590
Île-de-France	517 584	492 027	363 079	331 374	182 763	168 720	1 063 426	992 120
Essonne	46 572	44 457	35 711	32 674	13 287	12 442	95 570	89 572
Hauts-de-Seine	48 548	46 282	46 895	42 643	17 926	16 448	113 369	105 374
Paris	192 633	182 070	80 056	72 121	61 719	56 389	334 408	310 581
Seine-et-Marne	39 347	37 711	34 579	31 726	14 250	13 238	88 176	82 675
Seine-Saint-Denis	57 601	55 048	52 447	48 187	17 628	16 357	127 676	119 591
Val-de-Marne	51 545	49 355	45 082	41 427	26 841	24 966	123 468	115 748
Val-d'Oise	35 545	33 876	31 391	28 817	15 326	14 314	82 262	77 007
Yvelines	45 793	43 227	36 918	33 779	15 786	14 565	98 497	91 571
Normandie	92 673	87 703	94 139	84 044	67 553	62 556	254 365	234 303
Calvados	21 123	19 994	20 404	18 324	14 246	13 228	55 773	51 546
Manche	12 224	11 591	13 465	12 032	9 865	9 112	35 554	32 734
Orne	6 946	6 601	6 577	5 755	6 929	6 484	20 452	18 841
Eure	13 648	12 910	15 181	13 449	7 711	7 252	36 540	33 611
Seine-Maritime	38 732	36 607	38 512	34 484	28 802	26 480	106 046	97 571
Nouvelle-Aquitaine	175 054	166 174	181 266	165 139	114 240	107 210	470 560	438 523
Dordogne	9 537	9 054	12 419	11 094	8 929	8 401	30 885	28 548
Gironde	56 949	54 206	49 132	45 420	25 360	23 965	131 441	123 591
Landes	9 343	8 896	15 251	13 874	6 332	6 005	30 926	28 774
Lot-et-Garonne	9 631	9 193	7 888	7 230	6 641	6 220	24 160	22 643
Pyrénées-Atlantiques	17 878	16 834	18 589	16 653	10 207	9 531	46 674	43 018
Corrèze	6 044	5 714	7 068	6 448	6 075	5 737	19 187	17 898
Creuse	3 012	2 845	3 785	3 363	3 442	3 263	10 239	9 471
Haute-Vienne	12 997	12 346	12 281	11 228	11 560	10 879	36 838	34 453
Charente	8 052	7 634	10 102	9 173	6 219	5 806	24 373	22 613
Charente-Maritime	16 428	15 634	17 761	16 172	11 449	10 697	45 638	42 503
Deux-Sèvres	8 090	7 624	12 112	10 797	7 445	6 919	27 647	25 340
Vienne	17 093	16 196	14 878	13 686	10 581	9 790	42 552	39 671
Occitanie	177 748	167 116	185 647	167 852	92 055	85 740	455 450	420 708
Aude	8 513	7 949	13 350	11 851	5 142	4 788	27 005	24 588
Gard	19 685	18 427	19 325	17 587	12 278	11 409	51 288	47 423
Hérault	39 975	37 429	39 028	35 593	17 513	16 161	96 516	89 183
Lozère	2 787	2 604	2 390	2 123	1 971	1 829	7 148	6 556
Pyrénées-Orientales	12 299	11 575	14 995	13 795	6 090	5 739	33 384	31 109
Ariège	3 813	3 557	5 123	4 547	3 534	3 272	12 470	11 376
Aveyron	6 274	5 842	7 371	6 534	5 545	5 124	19 190	17 500
Gers	4 181	3 934	6 513	5 637	3 864	3 628	14 558	13 198
Haute-Garonne	55 044	52 052	46 899	42 555	18 841	17 741	120 784	112 348
Hautes-Pyrénées	6 003	5 693	6 897	6 319	5 710	5 301	18 610	17 313
Lot	3 752	3 537	5 621	4 937	2 777	2 580	12 150	11 053
Tarn	8 887	8 360	11 114	10 025	5 029	4 652	25 030	23 037
Tarn-et-Garonne	6 535	6 158	7 021	6 348	3 761	3 517	17 317	16 023

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ils sont exclus du champ dans ce tableau.

(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

Figure 1.2-3 [fin] : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2017

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Pays de la Loire	100 465	94 246	96 615	86 354	65 483	59 862	262 563	240 461
Loire-Atlantique	44 519	41 792	37 579	33 878	22 314	20 234	104 412	95 904
Maine-et-Loire	22 039	20 707	18 863	16 676	15 323	14 041	56 225	51 425
Mayenne	6 931	6 431	7 929	7 069	7 160	6 580	22 020	20 080
Sarthe	14 180	13 346	14 060	12 521	10 640	9 742	38 880	35 609
Vendée	12 796	11 970	18 184	16 209	10 046	9 265	41 026	37 444
Provence-Alpes-Côte d'Azur	156 723	147 645	164 788	153 273	76 769	71 099	398 280	372 016
Alpes-de-Haute-Provence	3 950	3 688	5 964	5 333	3 202	2 946	13 116	11 967
Alpes-Maritimes	30 070	28 544	39 693	36 645	15 857	14 934	85 620	80 123
Bouches-du-Rhône	74 009	69 600	64 679	60 754	30 603	28 303	169 291	158 656
Hautes-Alpes	4 042	3 682	5 195	4 543	3 302	2 977	12 539	11 202
Var	29 691	28 252	32 453	30 424	12 830	11 882	74 974	70 559
Vaucluse	14 961	13 879	16 804	15 574	10 975	10 056	42 740	39 509
Total Métropole	2 069 518	1 954 044	1 830 832	1 656 602	1 144 544	1 059 181	5 044 894	4 669 826
DOM	71 589	68 014	71 405	67 877	28 872	27 982	171 866	163 873
Guadeloupe	15 120	14 390	15 462	14 672	6 829	6 642	37 411	35 705
Martinique	14 190	13 545	15 947	15 150	8 497	8 304	38 634	36 999
Guyane	12 191	11 768	7 899	7 652	3 389	3 267	23 479	22 687
La Réunion	30 088	28 311	32 097	30 403	10 157	9 769	72 342	68 482
Total France entière, agents civils⁽¹⁾	2 141 107	2 022 058	1 902 237	1 724 479	1 173 416	1 087 163	5 216 760	4 833 699
Total France entière, y compris militaires	2 450 249	2 330 236	1 902 237	1 724 479	1 173 416	1 087 163	5 525 902	5 141 877

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

- (1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ils sont exclus du champ dans ce tableau.
(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

1 1.2 Ensemble fonction publique

Figure 1.2-4 : Taux d'administration civil (à partir des effectifs en équivalent temps plein) par région au 31 décembre 2017

[en %.]

	Fonction publique de l'État, civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total fonction publique, civils
Auvergne – Rhône-Alpes	27,6	24,1	16,3	68,1
Bourgogne – Franche-Comté	27,4	22,6	20,3	70,2
Bretagne	28,8	25,3	17,8	71,9
Centre – Val de Loire	26,0	23,5	18,5	68,0
Corse	30,0	35,9	15,3	81,2
Grand Est	29,1	20,4	17,9	67,4
Hauts-de-France	28,1	24,0	17,6	69,7
Île-de-France	40,5	27,3	13,9	81,6
Normandie	26,3	25,2	18,8	70,3
Nouvelle-Aquitaine	27,9	27,7	18,0	73,6
Occitanie	28,6	28,7	14,7	72,0
Pays de la Loire	25,1	23,0	15,9	64,0
Provence – Alpes – Côte d'Azur	29,3	30,4	14,1	73,9
France métropolitaine	30,2	25,6	16,4	72,3
DOM	35,8	35,7	14,7	86,3
Guadeloupe	36,8	37,5	17,0	91,4
Martinique	36,3	40,7	22,3	99,3
Guyane	42,3	27,5	11,7	81,6
La Réunion	33,0	35,4	11,4	79,8
Total métropole + DOM	30,4	25,9	16,3	72,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2017, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 24,1 agents territoriaux en ETP pour 1 000 habitants.

Note : En prenant en compte les militaires, on compte 77,3 agents publics en ETP pour 1 000 habitants dans l'ensemble de la France (hors Mayotte). Cependant, l'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, on utilise le taux d'administration civil pour comparer la présence d'agents publics dans les différentes régions.

Figure 1.2-5 : Effectifs physiques de la fonction publique par versant au 31 décembre

		2016 ⁽¹⁾	2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2007 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)
FPE	Ministères	1 942 228	1 962 712	-1,6	1,1
	EPA	489 299	487 537	5,5	-0,4
	Total	2 431 527	2 450 249	-0,5	0,8
FPT	Collectivités territoriales	1 382 203	1 381 376	0,6	-0,1
	EPA locaux	503 669	520 861	2,7	3,4
	Total	1 885 872	1 902 237	1,1	0,9
FPH		1 165 407	1 173 416	0,9	0,7
Ensemble de la fonction publique		5 482 806	5 525 902	0,3	0,8
Emploi total (en milliers) ⁽²⁾		27 587	27 886	0,3	1,1
Part de l'emploi public dans l'emploi total (en %) ⁽³⁾		19,9	19,8		

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

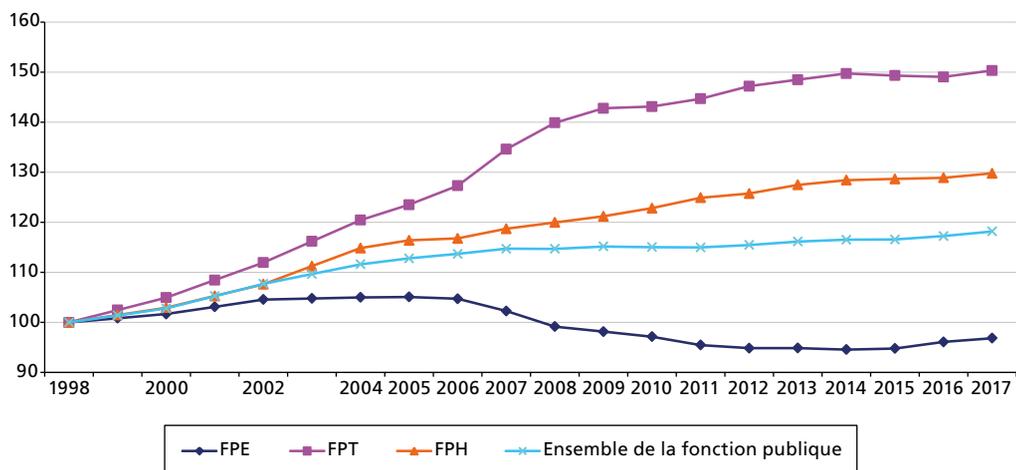
(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Emploi en France entière, hors contingent, soit les salariés + les non-salariés.

(3) Rapport emploi (FPE+FPT+FPH)/emploi total.

Figure 1.2-6 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique en fin d'année par versant depuis 1998

[base 100 au 31 décembre 1998]



Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Selon la Direction générale des collectivités locales (DGCL), environ 135 000 personnes physiques ont été transférées de 2006 à 2011 de l'État à la fonction publique territoriale dans le cadre de la loi Libertés et responsabilités locales de 2004. Voir également Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Faits et chiffres, édition 2009-2010.

1 1.2 Ensemble fonction publique


Figure 1.2-7 : Effectifs physiques des trois versants de la fonction publique par statut au 31 décembre

		2016 ⁽¹⁾	2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2007 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)
FPE	Fonctionnaires	1 545 907	1 546 685	-1,1	0,1
	Contractuels	399 665	416 242	2,6	4,1
	Militaires et militaires volontaires	307 621	309 142	-1,1	0,5
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	178 334	178 180	-1,0	-0,1
	Total	2 431 527	2 450 249	-0,5	0,8
	Part des contractuels (en %)	16,4	17,0		
FPT	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 469 268	1 467 766	1,3	-0,1
	Contractuels ⁽³⁾	356 855	376 131	0,9	5,4
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	59 749	58 340	-1,1	-2,4
	Total	1 885 872	1 902 237	1,1	0,9
	Part des contractuels (en %)	18,9	19,8		
FPH	Fonctionnaires	832 938	826 502	0,1	-0,8
	Contractuels	212 641	225 120	4,0	5,9
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	119 828	121 794	1,4	1,6
	Total	1 165 407	1 173 416	0,9	0,7
	Part des contractuels (en %)	18,2	19,2		
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽³⁾	3 848 113	3 840 953	0,0	-0,2
	Contractuels ⁽³⁾	969 161	1 017 493	2,2	5,0
	Militaires et militaires volontaires ⁽³⁾	307 621	309 142	-1,1	0,5
	Autres catégories et statuts ⁽²⁾	357 911	358 314	-0,3	0,1
	Total	5 482 806	5 525 902	0,3	0,8
	Part des contractuels (en %)	17,7	18,4		

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

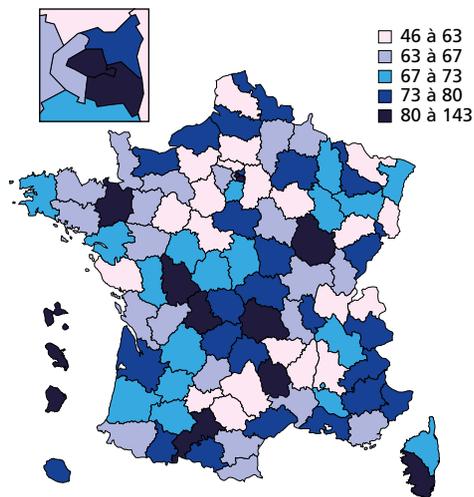
(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

Figure 1.2-8 : Taux d'administration des trois versants de la fonction publique, agents civils, par département au 31 décembre 2017

[en %.]



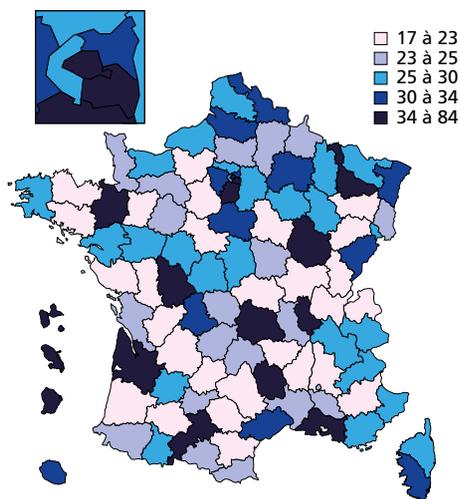
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Ensemble de la fonction publique. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étrangers. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 72,7 % ; France métropolitaine = 72,3 %.

Figure 1.2-9 : Taux d'administration de la fonction publique de l'État, agents civils, par département au 31 décembre 2017

[en %.]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

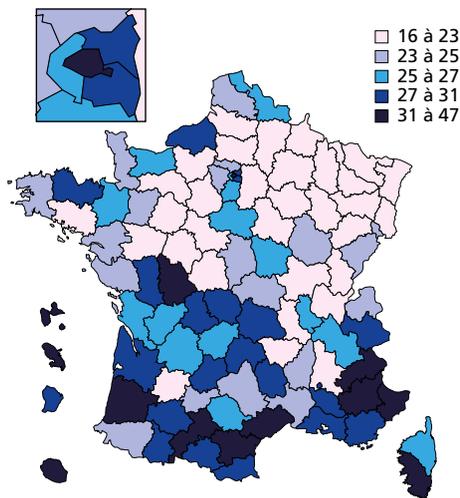
Champ : FPE. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 30,4 % ; France métropolitaine = 30,2 %.

1.2 Ensemble fonction publique

Figure 1.2-10 : Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2017

[en %.]



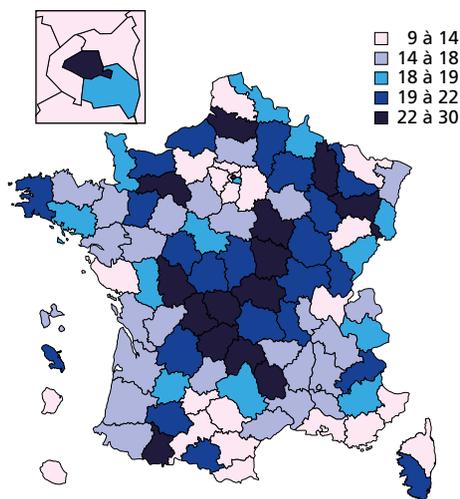
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : FPT. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1000 habitants. France entière = 25,9 % ; France métropolitaine = 25,6 %.

Figure 1.2-11 : Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2017

[en %.]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : FPH. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1000 habitants. France entière = 16,4 % ; France métropolitaine = 16,3 %.

Figure 1.3-1 : Répartition des effectifs physiques de la fonction publique de l'État entre ministères et établissements publics à caractère administratif au 31 décembre

	2017						Effectifs totaux (ministères + EPA) fin 2016 ⁽²⁾	Évolution des effectifs totaux entre 2016 et 2017 (en %)
	Effectifs totaux (ministères + EPA)	Effectifs des ministères	Effectifs des EPA	dont contractuels des EPA	Part des effectifs dans les EPA (en %)	dont effectifs dans les EPA en situation dérogatoire (en %) ⁽¹⁾		
Affaires étrangères et Développement international ⁽³⁾	3 711	3 540	171	23	4,6	0,0	3 787	-2,0
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	44 599	31 640	12 959	10 013	29,1	5,6	45 124	-1,2
Culture et Communication	25 339	11 315	14 024	10 556	55,3	74,9	25 470	-0,5
Défense	270 780	262 547	8 233	5 044	3,0	43,1	271 570	-0,3
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	72 806	51 297	21 509	6 637	29,5	29,6	74 346	-2,1
Ministères économiques et financiers	154 403	142 308	12 095	7 150	7,8	77,6	156 325	-1,2
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	1 384 160	1 049 903	334 257	163 033	24,1	3,8	1 365 661	1,4
Intérieur et Outre-mer	295 257	292 400	2 857	1 836	1,0	10,3	291 691	1,2
<i>Police</i>	143 763	143 763	-	-	-	-	141 083	1,9
<i>Outre-mer</i>	1 528	1 528	-	-	-	-	1 496	2,1
<i>Intérieur, autre</i>	149 966	147 109	2 857	1 836	1,9	10,3	149 112	0,6
Justice	88 084	87 197	887	306	1,0	12,9	86 762	1,5
Services du Premier ministre	11 617	11 082	535	221	4,6	0,0	11 450	1,5
Ministères sociaux	99 493	19 483	80 010	67 675	80,4	80,0	99 341	0,2
<i>Affaires sociales et Sports</i>	36 886	10 114	26 772	14 668	72,6	40,2	36 793	0,3
<i>Travail, Emploi et Dialogue social</i>	62 607	9 369	53 238	53 007	85,0	100,0	62 548	0,1
Total	2 450 249	1 962 712	487 537	272 494	19,9	22,1	2 431 527	0,8

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable et Énergie.

Lecture : 5,6 % des effectifs des EPA du ministère de l'Agriculture, Alimentation et Forêt relèvent d'un EPA dérogatoire.

(1) EPA en situation dérogatoire : EPA dans lequel le statut normal de recrutement est celui de contractuel, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des contractuels concerne, selon les cas, tous les emplois de l'EPA (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois (par exemple, emploi de personnel ouvrier des Crous).

(2) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(3) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des affaires étrangères en EQTP.

1 1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-2 : Effectifs physiques des établissements publics à caractère administratif (EPA) par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2017

	Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Indéterminée	Ensemble	Part des femmes (en %)
EPA nationaux à recrutement de droit public non dérogoires ⁽¹⁾	Fonctionnaires	129 967	30 628	34 099	243	194 937	49,7
	Contractuels ⁽⁴⁾	65 832	73 223	22 412	12 666	180 133	57,7
	Militaires et militaires volontaires	45	14	925	4	988	67,4
	Autres catégories et statuts ⁽⁵⁾	1 989	486	1 355	3	3 833	35,8
	Total	197 833	110 351	58 791	12 916	379 891	53,4
	Part des femmes (en %)	44,7	62,6	65,2	54,7	53,4	
EPA nationaux à recrutement de droit public dérogoires ⁽¹⁾⁽²⁾	Fonctionnaires	2 682	4 025	6 230	43	12 980	54,8
	Contractuels ⁽⁴⁾	19 741	24 004	46 460	2 156	92 361	67,0
	Militaires et militaires volontaires	10	s	s	s	12	25,0
	Autres catégories et statuts ⁽⁵⁾	1 139	39	1 112	3	2 293	52,4
	Total	23 572	28 069	53 803	2 202	107 646	65,2
	Part des femmes (en %)	50,2	70,3	69,8	49,6	65,2	
EPA nationaux à recrutement de droit privé ⁽³⁾ – comptés hors fonction publique	Fonctionnaires	3	-	-	-	3	s
	Contractuels ⁽⁴⁾	6 267	3 220	4 440	-	13 927	72,5
	Autres catégories et statuts ⁽⁵⁾	1 534	-	6	-	1 540	62,3
	Total	7 804	3 220	4 446	-	15 470	71,5
	Part des femmes (en %)	59,3	81,3	85,8	-	71,5	

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris les agents des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de l'Éducation nationale et les EPL de l'enseignement agricole recrutés sur ressources propres, y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (IRA, ENA, ESPE, École polytechnique, École nationale de la magistrature, etc.). Ne comprend pas les agents payés directement par l'État, notamment dans les établissements supérieurs d'enseignement (universités, par exemple).

(2) EPA en situation dérogoire : EPA dans lequel le statut normal de recrutement est celui de contractuel, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogoire au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des contractuels concerne, selon les cas, tous les emplois de l'EPA (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois (par exemple, emplois de personnel ouvrier des Crous).

(3) Caisse nationale de Sécurité sociale (Acos, Cnamts, Cnaf, Cnavts) et École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S).

(4) Certaines populations de contractuels peuvent avoir été mal identifiées et classées par défaut en catégorie C.

(5) Dans la FPE, la catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers de l'État et des apprentis.

s : soumis au secret statistique.

Figure 1.3-3 : Effectifs physiques et en équivalent temps plein dans les ministères par statut au 31 décembre

	2016 ⁽¹⁾		2017									
	Effectifs physiques	ETP	Fonctionnaires		Contractuels		Militaires et militaires volontaires		Autres catégories et statuts ⁽²⁾		Total	
			Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP
Affaires étrangères et Développement international ⁽³⁾	3 612	3 533	2 785	2 739	607	583	106	106	42	40	3 540	3 468
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	32 346	30 491	22 547	21 851	4 233	3 639	19	19	4 841	4 459	31 640	29 968
Culture et Communication	11 302	10 892	9 788	9 577	1 463	1 260	10	10	54	48	11 315	10 895
Défense	262 909	261 033	35 326	34 497	8 123	7 754	200 033	199 413	19 065	18 964	262 547	260 629
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	52 509	51 139	46 183	45 033	2 467	2 307	357	357	2 290	2 278	51 297	49 975
Ministères économiques et financiers	144 322	138 109	136 317	131 347	5 253	4 386	62	61	676	604	142 308	136 398
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	1 029 266	980 286	815 031	791 800	92 442	70 487	48	48	142 382	133 024	1 049 903	995 359
Intérieur et Outre-mer	289 034	285 090	169 123	166 869	13 755	12 249	107 329	107 030	2 193	2 073	292 400	288 222
<i>Police</i>	141 083	138 970	131 621	130 606	10 814	9 407	253	253	1 075	1 029	143 763	141 295
<i>Outre-mer</i>	1 496	1 494	41	41	12	12	1 465	1 461	10	10	1 528	1 524
<i>Intérieur, autre</i>	146 455	144 626	37 461	36 222	2 929	2 830	105 611	105 316	1 108	1 034	147 109	145 402
Justice	85 879	80 865	75 721	73 794	11 090	8 293	117	116	269	253	87 197	82 457
Services du Premier ministre	10 912	10 553	8 428	8 282	2 529	2 393	42	42	83	76	11 082	10 792
Ministères sociaux	20 137	19 463	17 519	16 977	1 786	1 677	19	19	159	156	19 483	18 829
<i>Affaires sociales et Sports</i>	10 353	10 031	8 886	8 662	1 139	1 055	13	13	76	75	10 114	9 805
<i>Travail, Emploi et Dialogue social</i>	9 784	9 432	8 633	8 316	647	622	6	6	83	81	9 369	9 024
Total	1 942 228	1 871 454	1 338 768	1 302 766	143 748	115 027	308 142	307 221	172 054	161 976	1 962 712	1 886 991
Total hors enseignants	1 047 044	1 009 977	623 192	607 292	104 153	79 727	308 125	307 205	28 760	28 341	1 064 230	1 022 565

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, Énergie et Logement.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Dans la FPE, la catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers d'État et des apprentis.

(3) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des affaires étrangères en EQTP.

1 1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-4 : Effectifs physiques des enseignants par type d'employeur et ministère au 31 décembre

		2016 ⁽¹⁾		2017			
		Enseignants ⁽²⁾	Hors enseignants	Enseignants ⁽²⁾	Hors enseignants	Part des enseignants (en %)	Part des fonctionnaires parmi les enseignants (en %)
Ministères	Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	13 145	19 201	13 297	18 343	42,0	53,6
	Culture et Communication	1 289	10 013	1 348	9 967	11,9	71,4
	Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	877 500	151 766	880 687	169 216	83,9	80,0
	Autres ministères	3 250	866 064	3 150	866 704	0,4	99,1
	Total	895 184	1 047 044	898 482	1 064 230	45,8	79,6
EPA	Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	1 389	11 389	1 171	11 788	9,0	14,5
	Culture et Communication	779	13 389	793	13 231	5,7	4,0
	Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	81 944	254 451	81 722	252 535	24,4	82,0
	Autres ministères	1 597	124 361	1 357	124 940	1,1	48,1
	Total	85 709	403 590	85 043	402 494	17,4	79,8
Total	980 893	1 450 634	983 525	1 466 724	40,1	79,7	

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Figure 1.3-5 : Effectifs physiques des agents des ministères par région et ministère au 31 décembre 2017 ^[*]

	Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	Intérieur et Outre-mer	Ministères économiques et financiers	Justice	Défense	Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	Autres ministères ⁽¹⁾	Total
Auvergne – Rhône-Alpes	124 602	28 143	14 770	7 933	20 905	4 979	4 100	3 065	208 497
Bourgogne – Franche-Comté	43 799	11 322	5 280	4 399	8 974	1 941	2 263	1 264	79 242
Bretagne	49 969	10 395	5 891	2 981	27 497	3 222	2 647	1 161	103 763
Centre – Val de Loire	38 286	10 399	4 300	2 565	14 643	1 461	1 308	1 029	73 991
Corse	4 603	2 405	853	566	2 142	634	223	314	11 740
Grand Est	86 048	22 960	10 503	7 566	34 604	4 266	2 117	2 294	170 358
Hauts-de-France	102 412	20 797	10 443	8 428	5 399	3 068	1 698	2 116	154 361
Île-de-France	201 733	92 768	40 792	20 618	41 609	11 597	3 471	22 431	435 019
Normandie	52 328	10 698	6 011	3 696	5 039	2 472	1 397	1 251	82 892
Nouvelle-Aquitaine	84 669	23 230	11 560	9 000	31 173	5 081	3 667	2 638	171 018
Occitanie	86 277	22 009	11 486	6 295	20 997	5 019	4 272	2 393	158 748
Pays de la Loire	56 407	9 154	6 883	3 072	6 435	1 988	2 485	2 336	88 760
Provence – Alpes – Côte d'Azur	75 411	21 509	9 581	6 907	39 195	3 654	1 202	2 183	159 642
Total métropole	1 006 544	285 789	138 353	84 026	258 612	49 382	30 850	44 475	1 898 031
Guadeloupe	8 360	1 619	1 055	766	72	455	187	255	12 769
Martinique	7 911	1 495	1 148	768	863	490	194	211	13 080
Guyane	7 680	1 391	489	485	1 669	495	152	152	12 513
La Réunion	19 408	2 106	1 263	1 152	1 331	475	257	327	26 319
DOM	43 359	6 611	3 955	3 171	3 935	1 915	790	945	64 681
Total métropole + DOM	1 049 903	292 400	142 308	87 197	262 547	51 297	31 640	45 420	1 962 712

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les autres ministères regroupent les ministères suivants : Affaires étrangères et Développement international, Culture et Communication, Affaires sociales, Travail, Emploi et Dialogue social, Sports, et Services du Premier ministre.

(*) Jusqu'à l'édition 2018 du rapport annuel, seuls les agents civils des ministères étaient ventilés par région. À compter de l'édition 2019, les effectifs par ministère du tableau 1.3-5 sont y compris militaires et donc cohérents avec les effectifs des tableaux 1.2-2, 1.2-5, 1.3-1 et 1.3-6.

1 1.3 Fonction publique de l'État


Figure 1.3-6 : Évolution des effectifs physiques au 31 décembre des ministères et de leurs EPA rattachés

		2016 ⁽¹⁾	2017	Évolution annuelle moyenne entre 2007 et 2017 (en %)	Évolution entre 2016 et 2017 (en %)
Affaires étrangères et Développement international ⁽²⁾	Ministère	3 612	3 540	-1,0	-2,0
	EPA	175	171	-14,3	-2,3
	Total	3 787	3 711	-2,4	-2,0
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	Ministère	32 346	31 640	-1,9	-2,2
	EPA	12 778	12 959	0,1	1,4
	Total	45 124	44 599	-1,4	-1,2
Culture et Communication	Ministère	11 302	11 315	-0,7	0,1
	EPA	14 168	14 024	0,8	-1,0
	Total	25 470	25 339	0,1	-0,5
Défense	Ministère	262 909	262 547	-4,5	-0,1
	EPA	8 661	8 233	1,1	-4,9
	Total	271 570	270 780	-4,4	-0,3
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	Ministère	52 509	51 297	-7,0	-2,3
	EPA	21 837	21 509	6,4	-1,5
	Total	74 346	72 806	-4,7	-2,1
Ministères économiques et financiers	Ministère	144 322	142 308	-2,2	-1,4
	EPA	12 003	12 095	1,7	0,8
	Total	156 325	154 403	-1,9	-1,2
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	Ministère	1 029 266	1 049 903	-1,6	2,0
	EPA	336 395	334 257	6,4	-0,6
	Total	1 365 661	1 384 160	-0,2	1,4
Intérieur et Outre-mer	Ministère	289 034	292 400	3,8	1,2
	EPA	2 657	2 857	35,8	7,5
	Total	291 691	295 257	3,9	1,2
Justice	Ministère	85 879	87 197	1,6	1,5
	EPA	883	887	-4,5	0,5
	Total	86 762	88 084	1,5	1,5
Services du Premier ministre	Ministère	10 912	11 082	2,5	1,6
	EPA	538	535	-9,6	-0,6
	Total	11 450	11 617	1,4	1,5
Ministères sociaux	Ministère	20 137	19 483	-5,7	-3,2
	EPA	79 204	80 010	5,3	1,0
	Total	99 341	99 493	1,9	0,2
Total	Ministère	1 942 228	1 962 712	-1,6	1,1
	EPA	489 299	487 537	5,5	-0,4
	Total	2 431 527	2 450 249	-0,5	0,8
Total métropole + DOM (hors Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche)	Ministère	912 962	912 809	-1,6	0,0
	EPA	152 904	153 280	3,7	0,2
	Total	1 065 866	1 066 089	-1,0	0,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des Affaires étrangères en EQTP.

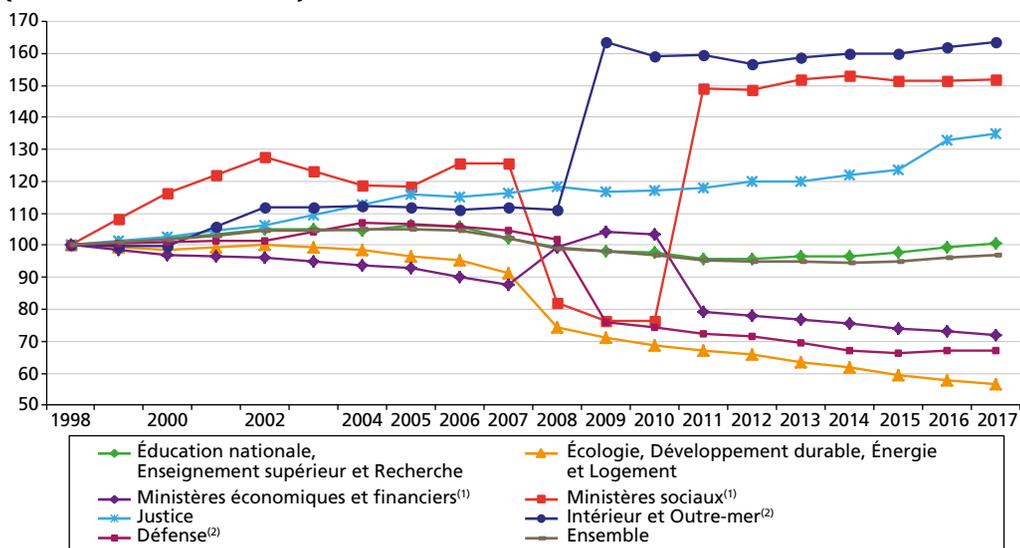
Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers comprennent les ministères de l'Économie, des Finances et de l'Action et des Comptes publics ;
- les ministères sociaux correspondent aux Affaires sociales, Travail, Emploi et Dialogue social et aux Sports ;
- les ministères de l'Intérieur et de l'Outre-mer ont également été regroupés ;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, Énergie et Logement.

Figure 1.3-7 : Évolution des effectifs physiques de la FPE dans les principaux ministères entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 2017

(base 100 au 31 décembre 1998)



Sources : FGE, DADS, Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers comprennent les ministères des Finances et des Comptes publics, d'un côté, et de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, de l'autre ;
- les ministères sociaux correspondent aux Affaires sociales, Travail, Emploi et Dialogue social et aux Sports ;
- les ministères de l'Intérieur et de l'Outre-mer ont également été regroupés ;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, Énergie et Logement.

(1) Pôle emploi, sous tutelle des ministères économiques et financiers depuis 2008, est rattaché au ministère du Travail au cours de l'année 2011.

(2) Les effectifs du programme 152 Gendarmerie nationale ont été transférés du ministère de la Défense vers le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, Collectivités territoriales et immigration au cours de l'année 2009.

Figure 1.3-8 : Évolution des effectifs physiques au 31 décembre des agents des ministères par statut

	2016 ⁽¹⁾	2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2007 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)
Fonctionnaires	1 336 951	1 338 768	-2,0	0,1
Contractuels ⁽²⁾	126 120	143 748	1,5	14,0
Militaires	306 601	308 142	-1,1	0,5
Autres catégories et statuts ⁽³⁾	172 556	172 054	-1,2	-0,3
Total ministères	1 942 228	1 962 712	-1,6	1,1

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) La hausse de 14 % du nombre de contractuels est pour partie liée à la transformation de contrats aidés en contrats d'accompagnement d'élèves en situation de handicap (AESH) au ministère de l'Éducation nationale.

(3) Dans la FPE, la catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers d'État et des apprentis.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Périmètre de décompte des effectifs dans les ministères

Il existe plusieurs concepts pour mesurer les effectifs des ministères. En particulier, on distingue l'effectif payé sur le plafond d'emplois du ministère, l'effectif « en fonction dans le ministère » (que l'agent soit ou non rémunéré sur le plafond d'emplois) et l'effectif « géré par le ministère » (que l'agent soit ou non inclus dans le plafond d'emplois, et qu'il soit ou non en fonction). L'agent est considéré comme étant géré par le ministère si ce dernier gère sa carrière (organisation du recrutement, des promotions, etc.) : il s'agit donc ici de la gestion au sens « statutaire ».

Par ailleurs, le ministère est défini comme l'ensemble des services centraux et déconcentrés, hors les établissements publics administratifs (EPA) sous sa tutelle. Ainsi, les mêmes concepts peuvent s'appliquer aux EPA au sein desquels on distingue : les effectifs payés sur le budget de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres), les effectifs en fonction dans l'établissement et les effectifs gérés par l'établissement (corps propres à l'établissement et contractuels).

La connaissance de ces trois concepts d'effectifs nécessite une enquête particulière auprès des services en charge des ressources humaines dans les ministères. En effet, il faut prendre en compte les informations de gestion qui retracent la position statutaire de l'agent, non disponible au travers des seuls « retours paye ». Par exemple, un agent mis à disposition est en fonction dans le ministère d'accueil, mais n'est pas comptabilisé sur le plafond d'emplois de ce ministère et reste géré par son administration d'origine (voir schéma explicatif suivant).

Les écarts entre les trois concepts d'effectifs s'expliquent en premier lieu par le nombre de mobilités « statutaires » externes. Au 31 décembre 2017, 3,3 % des personnels gérés par les ministères sont en « mobilité externe », essentiellement en détachement externe, affectés en

position normale d'activité ou mis à disposition chez d'autres employeurs.

Les détachements externes sont en partie liés à la deuxième vague de décentralisation de 2005, en particulier au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En effet, dans ce ministère, quasiment un quart des détachements externes sont liés au transfert des personnels ouvriers en position de détachement longue durée auprès d'une collectivité territoriale.

Les agents en position normale d'activité sont quant à eux très nombreux au ministère de la Transition écologique et solidaire ; ils représentent près d'un quart des effectifs gérés par ce ministère, pour la plupart en poste dans un établissement public sous tutelle du ministère.

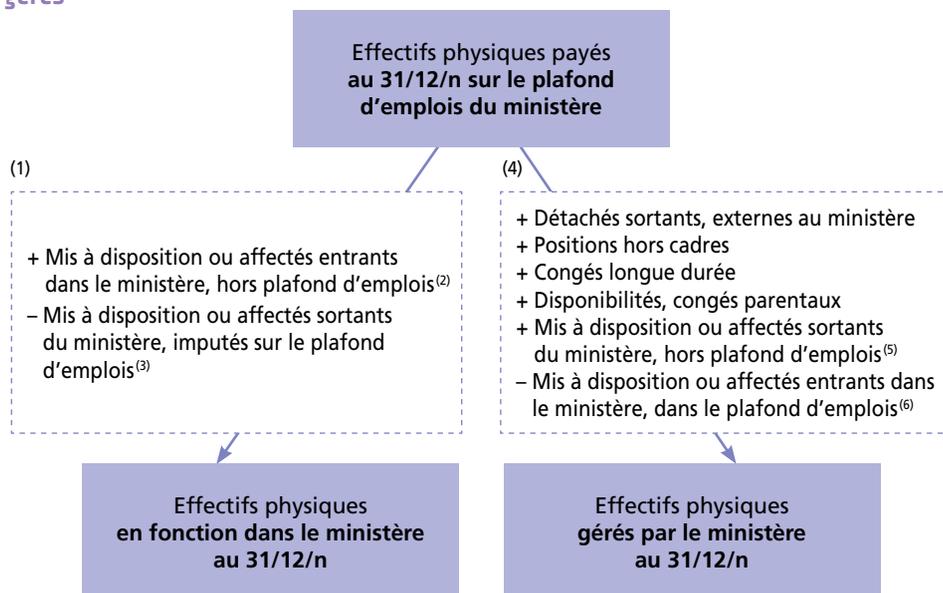
Les personnels en disponibilité, congé parental ou congé de longue durée représentent 2,1 % des personnels gérés par les ministères. Les disponibilités constituent à elles seules 84 % de ces interruptions d'activités. Les congés parentaux, dont les conditions d'attributions sont plus restrictives que celles des disponibilités, en représentent seulement 13 %. Enfin, les congés de longue durée, accordés en cas de maladie grave, constituent 3 % des interruptions de carrière.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux établissements publics administratifs. Les effectifs « payés » sont ceux dont la rémunération s'impute sur le budget propre de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres). Les effectifs « en fonction » dans l'EPA tiennent compte des personnels affectés ou mis à disposition gratuitement. Les effectifs « gérés » par l'EPA correspondent aux corps propres à l'établissement dont ce dernier organise le recrutement et la promotion, aux contractuels recrutés directement par l'EPA et, le cas, échéant aux bénéficiaires de contrats aidés.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Passage des effectifs payés sur plafond d'emplois du ministère à ses effectifs en fonction et gérés



(1) + : ajout des effectifs en fonction, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère ;

- : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et en fonction hors du ministère.

(2) Remboursement sur titre II hors plafond, ou titre III, ou sans remboursement.

(3) Remboursement sur titre II ou sans remboursement, par exemple personnels à destination des établissements publics administratifs sous tutelle du ministère (écoles de formation, etc.).

(4) + : ajout des effectifs gérés, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère, éventuellement inclus dans le titre II des dépenses de personnel mais hors plafond ;

- : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et non gérés par lui.

(5) Rémunération imputée sur le titre II d'un autre ministère (personnel payé directement par cet autre ministère ou par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion ou d'un transfert d'emplois en gestion) ou sur le budget d'une entité autre qu'un ministère.

(6) Rémunération imputée sur le titre II du ministère (personnel payé directement par le ministère d'accueil ou payé par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion).

L'enquête TEMS

Les résultats présentés dans cette fiche thématique sont issus de l'enquête annuelle TEMS (Transparence de l'emploi et mobilité statutaire dans la FPE) menée auprès des ministères par le département des études, des statistiques et des systèmes d'information de la DGAFP. Elle permet, sur la partie transparence de l'emploi, de distinguer les différents périmètres de décompte des effectifs au sein d'un ministère. Sur le volet mobilité statutaire, l'enquête détaille les effectifs selon les différentes positions administratives et fournit ainsi une mesure de la mobilité statutaire des agents des ministères (voir aussi la Fiche thématique 4.8 Positions statutaires).

Les positions statutaires

Tout fonctionnaire est placé dans l'une des positions suivantes : l'activité, le détachement, la disponibilité et le congé parental.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

L'activité est la position ordinaire de l'agent qui, titulaire d'un grade, exerce effectivement les fonctions de l'un des emplois correspondant à ce grade dans le service où il a vocation à exercer. Au sein de la position d'activité, deux situations particulières peuvent être mises en œuvre pour les agents de l'État :

- **La mise à disposition** est la situation du fonctionnaire qui demeure dans son corps d'origine, est réputé occuper son emploi, continue à percevoir la rémunération correspondante, mais qui exerce ses fonctions hors du service où il a vocation à servir. L'administration d'accueil rembourse les rémunérations du fonctionnaire à l'administration d'origine.
- Les agents affectés dans la situation dite de **position normale d'activité** sont dans la même situation que ceux mis à disposition, mais leur rémunération est directement prise en charge par l'administration d'accueil.

Un fonctionnaire en **détachement** est placé hors de son corps d'origine dans un corps ou emploi de niveau généralement équivalent pour exercer des fonctions dans une administration, une entreprise ou un organisme privé assurant des missions d'intérêt général ou en coopération. Il est rémunéré selon les règles applicables dans la structure d'accueil mais continue à jouir des droits à l'avancement attachés à son corps d'origine.

La disponibilité est la situation d'un agent qui cesse momentanément de travailler pour son administration ou service d'origine. Il existe plusieurs motifs de disponibilité ; les deux principaux sont la disponibilité de droit et celle pour convenance personnelle. La disponibilité de droit est fondée sur certaines circonstances d'ordre familial (donner des soins à un membre de la famille, élever un enfant de moins de 8 ans, suivre son conjoint ou partenaire à la suite d'un déménagement). La disponibilité pour convenance personnelle n'est, elle, accordée que sous réserve de nécessité de service.

Le congé parental est une position administrative dans laquelle l'agent public cesse de travailler pour élever son enfant. Il est accordé de droit dès lors que les conditions d'éligibilité sont réunies. Le congé parental de l'agent peut débuter à tout moment après la naissance ou l'adoption de l'enfant, ou après un congé de maternité. Dans le cas d'une naissance, le congé parental est accordé par tranches de six mois renouvelables jusqu'au 3^e anniversaire de l'enfant.

Enfin, la position **hors cadres** a été supprimée en 2016 et est donc en voie d'extinction.

Selon le point de vue adopté, les agents en mobilité statutaire externe sont qualifiés d'affectés « sortants » de l'employeur gestionnaire de l'agent ou « employeur d'origine ». Les employeurs non gestionnaires de la carrière des agents accueillis sont appelés « employeurs d'accueil » et les agents des affectés « entrants ».

L'enquête TEMS va faire l'objet d'une **démarche qualité** de manière à s'assurer de l'adéquation des données produites et diffusées avec les besoins des utilisateurs. En particulier, les résultats fournis sur l'emploi dans les établissements publics administratifs ne couvrent qu'une faible partie du champ, souffrent de problèmes de collecte d'information par les ministères et sont dès lors très difficiles à interpréter.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Figure 1.4-1 : Effectifs physiques « payés par », « en fonction dans » et « gérés par » les ministères au 31 décembre 2017

Ministères	Effectifs physiques payés sur le plafond d'emplois du ministère	Effectifs physiques en fonction dans le ministère	Effectifs physiques gérés par le ministère		
			Total	Dont en position de détachement externe, hors cadres, MAD ou affectés sortants (PNA) du ministère ⁽⁵⁾	Dont en disponibilité, congé parental, congé longue durée
Agriculture et Alimentation	30 943	30 768	39 845	8 014 ⁽⁶⁾	1 230
Armées					
<i>Personnels civils</i>	58 818	62 271	62 271	8 565	1 578
<i>Personnels militaires</i>	206 874	223 657	223 973	6 332	775
Culture ⁽¹⁾	11 261	11 261	11 261	841 ⁽⁷⁾	362
Ministères économiques et financiers					
<i>Économie et Finances, Action et Comptes publics</i>	142 345	141 899	154 014	4 357	2 538
<i>Caisse des dépôts et des consignations⁽²⁾</i>	3 775	3 725	4 047	171	129
Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	1 108 834	1 108 524	1 222 743	22 633 ⁽⁸⁾	31 419
Europe et Affaires étrangères	13 694	13 665	13 739	347	260
Intérieur, Cohésion des territoires et des Outre-mer					
<i>Police nationale</i>	148 749	147 783	131 373	797	1 777
<i>Hors Police nationale</i>	132 433	129 606	155 656	2 222	1 325
Justice ⁽⁹⁾	81 747	81 992	85 326	1 509	1 362
Ministères sociaux					
<i>Solidarités et Santé, Sports, Jeunesse</i>	10 134	9 648	11 014	1 297 ⁽⁹⁾	558
<i>Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social</i>	9 360	9 438	9 813	368 ⁽⁹⁾	223
Services du Premier ministre					
<i>Services généraux, Cabinets, Commissions rattachées aux services centraux</i>	3 216	3 186	7 169	163	92
<i>Cour des comptes</i>	1 795	1 792	2 046	192	61
<i>Dila</i>	632	697	632	2	4
<i>Le Cese</i>	151	153	155	2	6
<i>Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale</i>	1 152	1 135	749 ⁽⁴⁾	3	24
<i>Cnil</i>	211	211	211	0	2
<i>Conseil d'État</i>	nd	nd	nd	nd	nd
Transition écologique et solidaire					
<i>Aviation civile</i>	10 545	10 815	10 815	120	130
<i>Hors Aviation civile</i>	41 153	40 339	52 775	15 375	1 681
TOTAL	2 017 822	2 032 565	2 199 627	73 310	45 536

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire, DGAFP – Dessi.

Champ : Ministères hors établissements publics.

(1) Y compris opérateurs en délégation de gestion : BNF, le Louvre, Rodin et le CNSM de Lyon. Les données sur les effectifs en fonction et gérés ont été estimées.

(2) Effectifs sous statut de fonctionnaires uniquement.

(3) Y compris établissements publics administratifs rattachés.

(4) Écart entre effectifs en fonction et gérés dû aux militaires gérés par la Défense mais sur le budget SGDSN.

(5) Le détachement est qualifié d'externe si l'agent est en fonction hors du ministère. Les mis à disposition (MAD) et affectés sortants (position normale d'activité – PNA) peuvent être en fonction dans l'un des établissements publics sous tutelle du ministère.

(6) Y compris les agents gérés par le ministère et affectés à l'Office national des forêts.

(7) Données estimées pour les PNA.

(8) Hors personnels enseignants du 1^{er} et 2nd degrés publics et personnels d'encadrement.

(9) Hors personnels en PNA en poste dans un établissement public administratif du ministère.

nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-2 : Effectifs physiques « payés par », « en fonction dans » et « gérés par » les établissements publics administratifs au 31 décembre 2017

Ministères de tutelle	Effectifs physiques payés sur le budget des EPA ⁽¹⁾	Effectifs en fonction dans les EPA ⁽²⁾	Effectifs gérés par les EPA ⁽³⁾	Part des contractuels dans les effectifs gérés par les EPA (en %)	EPA concernés ⁽⁴⁾
Agriculture et Alimentation ⁽⁵⁾	6 498	6 460	6 554	44,4	Anses, ASP, CNPF, France AgriMer, IFCE, Inao, Infoma, Odeadom
Armées	6 686	6 716	6 618	49,0	Académie Marine, CNMSS, ECPAD, ENSTA Bretagne, ENSTA Paris, EPFP, EPIDe, École polytechnique, INI, ISAE, Musée Air Espace, Musée Armée, Musée Marine, ONACVCG, SHOM
Culture	nd	nd	nd	nd	
Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation ⁽⁶⁾	239 573	263 009	201 874	43,4	EPSCP, EPN, EPST
Europe et Affaires étrangères	233	237	233	82,4	AEEF, AFD, Atout France, Campus France, Canal France International, Cirad, Expertise France, Institut Français, IRD
Intérieur, Cohésion des territoires et des Outre-mer					
<i>Police nationale</i>	115	966	0	nd	<i>ENSP, INPS</i>
<i>Hors Police nationale</i>	2 414	2 414	1 865	73,1	<i>ANTAI, ANTS, CNAPS, ENSOSP, OFII, OFPRA</i>
Justice	222	222	222		Enap
Ministères économiques et financiers ⁽⁷⁾	7 181	8 296	7 940	76,1	ANFR, Business France, ENA, Epareca, FNPCA, Groupe Mines-Télécom, INPI, IRA, LNE
Ministères sociaux					
<i>Solidarités et Santé, Sports, Jeunesse</i>	7 039	7 060	7 230	19,9	<i>ARS</i>
<i>Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social</i>	nd	nd	nd	nd	
Services du Premier ministre					
<i>SGDSN⁽⁸⁾</i>	154	158	160	43,1	<i>IHEDN, INHESJ</i>
Transition écologique et solidaire					
<i>Aviation civile</i>	918	924	924	23,6	<i>Enac</i>
<i>Hors Aviation civile</i>	nd	nd	nd	nd	

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire, DGAFP – Dessi.

Champ : Ensemble des établissements publics administratifs, agents fonctionnaires et contractuels, hors militaires et emplois aidés.

Note : L'enquête TEMS va faire l'objet d'une démarche qualité de manière à s'assurer de l'adéquation des données produites et diffusées avec les besoins des utilisateurs. En particulier, les résultats présentés dans ce tableau ne couvrent qu'une faible partie du champ, souffrent de problèmes de collecte d'information par les ministères et sont dès lors très difficiles à interpréter.

(1) Subventions versées par l'État et ressources propres.

(2) Tenant compte des personnels mis à disposition ou affectés gratuitement.

(3) Tenant compte des personnels mis à disposition ou affectés, gérés par leur administration d'origine.

(4) La réponse à l'enquête a pu être incomplète ; seuls sont donc repris ici les EPA pour lesquels le ministère a répondu.

(5) Le ministère déclare par ailleurs 8 671 agents payés sur le budget de l'ONF, 16 sur le budget de l'agence BIO au 31 décembre 2017.

(6) Y compris 62 025 fonctionnaires et 49 542 contractuels personnels BIATSS des EPSCP en fonction dans l'un de ces établissements au 31 décembre 2017.

(7) Les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics.

(8) SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Emplois en loi de finances

Depuis l'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf), le 1^{er} janvier 2006, les parlementaires votent, en parallèle, des crédits relatifs aux dépenses de personnel (titre II des dépenses de l'État) et un plafond d'autorisation d'emplois par ministère exprimé en équivalent temps plein travaillé (ETPT).

En 2019, le plafond des **autorisations d'emplois ministériels** s'établit à 1 942 309 ETPT (-0,3 % par rapport à 2018) auxquels s'ajoutent 11 208 ETPT pour les budgets annexes (-1,5 %). Au total, le plafond d'emplois pour 2019 s'élève donc à 1 953 517 ETPT, soit une diminution globale de 6 816 ETPT par rapport au plafond tel qu'il résultait de la loi de finances initiale pour l'année 2018. Cette diminution s'explique pour 2 077 ETPT par un nombre de suppressions de postes supérieur à celui des créations et pour 11 050 ETPT par un ajustement technique du plafond. Les mesures de transfert (entre ministères ou vers le budget d'opérateurs) et de périmètre entraînent quant à elle la création de 6 311 ETPT. Hors mesures de transfert, le plafond d'emplois pour 2019 est stable après une hausse de 0,5 % en 2018 par rapport à 2017.

Depuis 2009, et comme prévu par l'article 64 de la loi de finances pour 2008, le plafond d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances. Ce plafond couvre l'ensemble des emplois rémunérés par les opérateurs, à l'exception des emplois temporaires financés intégralement par des ressources propres. Le champ des opérateurs de l'État, notion née avec la mise en œuvre de la Lolf, est plus large que celui des établissements publics administratifs (voir l'encadré Définitions et méthodes). À titre d'information, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État, exprimé en équivalent temps plein (ETP), est fixé à 401 849 emplois dans la LFI 2019, en augmentation de 0,6 % par rapport à 2018.

Le plafond d'autorisation d'emplois ministériels pour 2018 a été ramené à 1 949 528 ETPT en loi de finances rectificative, pour appliquer l'article 11 de la LPFP 2018-2022 qui prévoit que la vacance sous plafond d'emplois doit être limitée à 1 % de l'exécuté. La consommation

d'emplois constatée au cours de l'année 2018 s'établit à 1 923 241 ETPT y compris les budgets annexes. Elle est inférieure de 26 287 ETPT au maximum autorisé par la loi de finances initiale et la loi de finances rectificative, et en augmentation de 12 049 ETPT par rapport à la consommation constatée en 2017.

La variation à la hausse des effectifs sur le budget général en ETPT, par rapport à 2017 à périmètre courant, s'explique par :

- les conséquences des créations nettes d'emplois à hauteur de +7 295 ETPT. Il s'agit, du fait des décalages des dates moyennes des départs et des arrivées des agents, de +10 545 ETPT d'effet sur 2018 des 11 756 créations d'emplois (en ETP) réalisées en 2017 et de -3 250 ETPT des 247 créations d'emplois (en ETP) réalisées en 2018 ;
- l'effet des transferts d'emplois et des mesures de périmètre (+6 331 ETPT) en loi de finances initiale dont +6 400 ETPT au titre de la transformation des contrats unique d'insertion (CUI) et des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) en emplois d'accompagnement d'élèves en situation de handicap (AESH) ;
- des corrections techniques à hauteur de -1 508 ETPT, y compris -10 805 ETPT de correction technique au titre de l'article 11 de la LPFP 2018-2022.

En ETP, l'évolution des effectifs État et opérateurs entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 s'élève à -1 038 ETP à périmètre constant sur les programmes du budget général. Cette évolution résulte principalement des effets cumulés des mesures prises en faveur du ministère de l'Intérieur (+1 493 ETP), de la Justice (+1 136 ETP), des Armées (+389 ETP), de l'Éducation nationale (+826 ETP) et de l'Enseignement supérieur, Recherche et Innovation (+139 ETP), ainsi que des gains de productivité au sein des ministères de l'Action et des Comptes publics (-1 902 ETP), de la Transition écologique et solidaire (-1 250 ETP) et du Travail (-575 ETP).

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Définitions et méthodes

Plafond d'autorisation d'emplois : dans le cadre de la Lof, il se substitue à partir de la LFI 2006 aux emplois budgétaires. Il encadre l'emploi de tous les personnels rémunérés par l'État, quel que soit leur statut. Il est exprimé en ETPT par ministère. Le passage du plafond d'autorisation d'emplois d'une année donnée à celui de l'année suivante s'explique par l'impact des créations et suppressions d'emplois ou « schéma d'emplois » (y compris extensions en année pleine des mesures décidées au titre de la LFI précédente), par des mesures de périmètres ou « mesures d'ordre » (transfert d'emplois vers d'autres budgets : opérateurs de l'État ou collectivités territoriales dans le cas de la décentralisation des missions de l'État) et par d'éventuels ajustements techniques (correction sans incidence sur le niveau d'emplois rémunérés sur les crédits votés).

Emploi en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : c'est l'unité de décompte dans laquelle sont exprimés à la fois les plafonds d'autorisation d'emplois par ministère et les consommations de ces plafonds dans le cadre de la Lof. Un agent à temps plein présente toute l'année une consommation de 1 ETPT. Ce décompte tient compte à la fois de la quotité de temps de travail des agents (modalité de temps partiel le cas échéant) et de la période d'activité sur l'année. Il correspond à une évaluation de la force de travail disponible au cours de l'année. À noter que ce concept renvoie également à la notion d'équivalent temps plein annualisé (EQTP, voir la Vue 1.1), utilisée dans les comparaisons avec le secteur privé et les autres versants

de la fonction publique, en cohérence avec les normes internationales.

Emploi budgétaire : pour mémoire, unité de décompte retenue pour l'autorisation d'emplois dans la loi de finances initiale jusqu'en 2005 (en mode Ordonnance de 1959). L'emploi budgétaire est un emploi permanent à temps complet. Un emploi autorisé peut ne pas être pourvu. À l'inverse, un emploi budgétaire peut servir de support à la rémunération de deux personnes employées à mi-temps. L'emploi budgétaire est donc comparable à l'équivalent temps plein (ETP) qui prend en compte la quotité de temps de travail de l'agent, mais pas sa durée de temps travaillée sur l'année.

Opérateur de l'État : notion née avec la mise en place de la Lof qui permet de qualifier une entité dotée de la personnalité morale, quel que soit son statut juridique (EPA, Epic, GIP, association, etc.), et dès lors qu'elle témoigne d'une proximité particulière vis-à-vis du budget et des missions de l'État. Cette proximité est évaluée sur la base d'un faisceau d'indices : exercice d'une mission de service public, part du financement de l'État dans les ressources de l'établissement, contrôle direct par l'État, poids de l'organisme dans les crédits ou la réalisation des objectifs de performance du programme, exploitation de biens patrimoniaux (liste non exhaustive).

La liste des opérateurs de l'État figure dans un rapport annexé chaque année au projet de loi de finances (« Jaune budgétaire »).

1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Figure 1.4-3 : Répartition indicative par mission des plafonds ministériels d'autorisation d'emplois

Ministères	Missions	2018	2019
		ETPT LFI	ETPT LFI
Europe et Affaires étrangères		13 530	13 598
	Action extérieure de l'État	11 905	12 115
	Aide publique au développement	1 625	1 483
Solidarités et Santé		9 938	9 519
	Solidarité, insertion et égalité des chances	9 938	9 519
Agriculture et Alimentation		30 362	30 097
	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	12 219	11 949
	Enseignement scolaire	15 355	15 361
	Recherche et enseignement supérieur	2 788	2 787
Culture		11 148	10 670
	Culture	11 148	10 670
Armées		274 580	271 268
	Défense	274 580	271 268
Transition écologique et solidaire		40 805	39 373
	Écologie, développement et mobilité durables	40 805	39 373
Action et Comptes publics		126 536	123 501
	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	126 536	123 501
Économie et Finances		13 137	12 608
	Économie	12 018	11 540
	Recherche et enseignement supérieur	1 119	1 068
Éducation nationale		1 021 721	1 024 062
	Enseignement scolaire	1 021 721	1 024 062
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation		8 016	7 298
	Recherche et enseignement supérieur	8 016	7 298
Intérieur		287 325	287 291
	Administration générale et territoriale de l'État	33 366	32 784
	Sécurités	253 959	254 507
Justice		84 969	86 452
	Justice	84 969	86 452
Cohésion des territoires		573	564
	Cohésion des territoires	573	564
Outre-mer		5 525	5 548
	Outre-mer	5 525	5 548
Services du Premier ministre		11 536	11 608
	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	23	19
	Conseil et contrôle de l'État	5 946	6 074
	Direction de l'action du gouvernement	5 567	5 515
Travail		9 251	8 852
	Travail et emploi	9 251	8 852
Total budget général		1 948 952	1 942 309
	Contrôle et exploitation aériens	10 677	10 545
	Publications officielles et information administrative	704	663
Total budgets annexes		11 381	11 208
Total		1 960 333	1 953 517

Sources : Lois de finances initiales (LFI) 2018 et 2019 – Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-4 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisation d'emplois entre 2018 et 2019

Ministères	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2018 (en ETPT)	Solde des créations et suppressions d'emplois (en ETPT)	Correction technique du plafond (en ETPT)	Impact des mesures de transferts (entre ministères ou avec des opérateurs) et de périmètre (hors décentralisation) (en ETPT)	Impact de la décentralisation (en ETPT)	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2019 (en ETPT)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(a)+(b)+(c)+(d)+(e)
Action et Comptes publics	126 536	-1 771	-1 373	109		123 501
Agriculture et Alimentation	30 362	-109	-173	17		30 097
Armées	274 580	211	-3 341	-182		271 268
Cohésion des territoires	573	-15	2	4		564
Culture	11 148	-152	-362	36		10 670
Économie et Finances	13 137	-258	-193	-78		12 608
Éducation nationale	1 021 721	-599	-3 466	6 406		1 024 062
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	8 016	0	-662	-56		7 298
Europe et Affaires étrangères	13 530	-176	-71	315		13 598
Intérieur	287 325	603	-481	-156		287 291
Justice	84 969	1 354	3	126		86 452
Outre-mer	5 525	23	0	0		5 548
Services du Premier ministre	11 536	139	-15	-52		11 608
Solidarités et Santé	9 938	-254	-5	-160		9 519
Transition écologique et solidaire	40 805	-812	-614	-6		39 373
Travail	9 251	-236	-160	-3		8 852
Total budget général	1 948 952	-2 052	-10 911	6 320		1 942 309
Contrôle et exploitation aériens	10 677	10	-141	-1		10 545
Publications officielles et information administrative	704	-35	2	-8		663
Total budgets annexes	11 381	-25	-139	-9		11 208
Total	1 960 333	-2 077	-11 050	6 311		1 953 517

Source : Lois de finances initiales (LFI) 2018 et 2019, Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

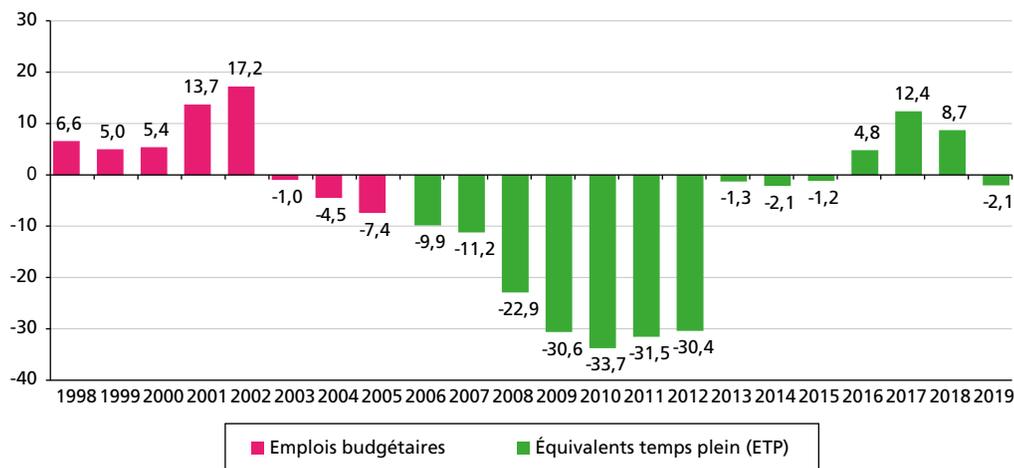
Figure 1.4-5 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisation d'emplois

Total ministères (budget général) (arrondis en milliers d'ETPT)	2017	2018	2019	2019/2006
Plafond d'emplois de l'année précédente	1908	1933	1949	-
Prise en compte de l'impact sur l'année du schéma d'emplois de l'année précédente	7,9	9,4	0,4	-
Prise en compte du schéma d'emplois de l'année	4,6	-0,7	-2,4	-
Impact des mesures de transferts et de périmètre (hors décentralisation)	8,2	6,4	6,4	-144
Impact de la décentralisation	-0,8			-126
Ajustement technique du plafond	4,9	1,0	-10,9	-
Plafond d'emplois de l'année	1933	1949	1942	-270

Source : Direction du budget.

Champ : Budget général de l'État, hors budgets annexes.

Figure 1.4-6 : Évolution de l'autorisation d'emplois dans le budget général de l'État depuis 1998 (en milliers)



Source : Direction du budget. Projet de loi de finances.

Champ : Budget général de l'État (hors budgets annexes), hors appelés, hors mesures d'ordre et hors décentralisation.

Note : Les chiffres présentés ici (en ETP et en milliers) correspondent au solde des créations/suppressions de postes, à périmètre constant.

À partir de 2006, les emplois budgétaires ne peuvent plus être suivis en tant que tels ; ils peuvent néanmoins être comparés aux ETP.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-7 : Consommation des emplois par ministère

Ministères	Consommation d'ETPT en 2017	Plafond d'autorisation d'emplois LFI 2018 (a)	Transferts en cours de gestion 2018 (b)	Consommation des emplois 2018 en ETPT (c)	Écart constaté entre consommation 2018 et plafond LFI 2018 corrigé des transferts en cours de gestion (en ETPT) (c) - [(a) + (b)]
Action et Comptes publics	125 367	126 536	71	123 484	-3 123
Agriculture et Alimentation	30 844	30 362	4	30 327	-39
Armées	267 263	274 580	2	268 195	-6 387
Cohésion des territoires	311	573	-265	300	-8
Culture	10 934	11 148	-16	10 922	-210
Économie et Finances	12 962	13 137	-2	12 751	-384
Éducation nationale	990 687	1 021 721	35	1 004 436	-17 320
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	7 161	8 016		7 317	-699
Europe et Affaires étrangères	13 628	13 530		13 437	-93
Intérieur	281 918	287 325	-98	281 824	-5 403
Justice	82 204	84 969	43	83 552	-1 460
Outre-mer	5 477	5 525		5 474	-51
Services du Premier ministre	10 958	11 536	-59	11 135	-342
Solidarités et Santé	10 070	9 938	28	9 858	-108
Transition écologique et solidaire	41 088	40 805	242	40 250	-797
Travail	9 233	9 251	12	8 977	-286
Total budget général	1 900 105	1 948 952	-3	1 912 239	-36 710
Contrôle et exploitation aériens	10 434	10 677		10 423	-254
Publications officielles et information administrative	653	704		579	-125
Total budgets annexes	11 087	11 381	0	11 002	-379
Total	1 911 192	1 960 333	-3	1 923 241	-37 089

Source : Loi de règlement pour 2018 – Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

Lecture : La consommation des emplois en 2018 est à comparer au plafond autorisé en LFI 2018 corrigé des transferts d'emplois intervenus en cours de gestion.

Figure 1.5-1 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale au 31 décembre

	2016 ⁽¹⁾	2017				
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽²⁾ (en %)
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽³⁾	1 382 203	1 381 376	62,5	78,3	17,9	3,8
EPA locaux	503 669	520 861	58,2	74,2	24,8	1,0
Total fonction publique territoriale	1 885 872	1 902 237	61,3	77,2	19,8	3,1
<i>Assistants maternels et familiaux</i>	48 138	47 227	93,2	0,0	0,0	100,0
<i>FPT, hors assistants maternels et familiaux</i>	1 837 734	1 855 010	60,5	79,1	20,3	0,6
Emplois secondaires						
Régions, départements et communes ⁽³⁾	32 336	31 800	67,9	39,2	56,2	4,4
EPA locaux	14 090	14 148	61,1	35,8	63,7	0,5
Total	46 426	45 948	65,8	38,1	58,5	3,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(3) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.5-2 : Effectifs en équivalent temps plein (ETP) de la fonction publique territoriale au 31 décembre

	2016 ⁽¹⁾	2017				
	ETP	ETP	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽²⁾ (en %)
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽³⁾	1 255 756	1 254 206	61,0	81,4	15,0	3,8
EPA locaux	453 836	470 272	56,0	77,1	21,9	1,0
Total fonction publique territoriale	1 709 593	1 724 479	59,6	80,2	16,9	3,1
<i>Assistants maternels et familiaux</i>	42 518	41 730	93,6	0,0	0,0	100,0
<i>FPT, hors assistants maternels et familiaux</i>	1 667 075	1 682 749	58,8	82,2	17,3	0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(3) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

1 1.5 Fonction publique territoriale


Figure 1.5-3 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre

		2016 ⁽¹⁾	2017	Évolution 2017/2016 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité fin 2017 (en %)
Communes ⁽²⁾	Fonctionnaires ⁽³⁾	795 290	786 019	-1,2	78
	Contractuels ⁽³⁾	199 721	208 629	4,5	21
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	16 536	15 344	-7,2	2
	Total	1 011 547	1 009 992	-0,2	100
Départements	Fonctionnaires ⁽³⁾	221 589	219 413	-1,0	78
	Contractuels ⁽³⁾	26 127	27 259	4,3	10
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	36 608	36 378	-0,6	13
	Total	284 324	283 050	-0,4	100
Régions	Fonctionnaires ⁽³⁾	75 805	76 047	0,3	86
	Contractuels ⁽³⁾	9 171	10 964	19,6	12
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	1 356	1 323	-2,4	1
	Total	86 332	88 334	2,3	100
Total collectivités territoriales	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 092 684	1 081 479	-1,0	78
	Contractuels ⁽³⁾	235 019	246 852	5,0	18
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	54 500	53 045	-2,7	4
	Total	1 382 203	1 381 376	-0,1	100
Établissements communaux ⁽²⁾	Fonctionnaires ⁽³⁾	85 759	84 169	-1,9	66
	Contractuels	40 982	41 456	1,2	33
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	1 885	1 792	-4,9	1
	Total	128 626	127 417	-0,9	100
Établissements intercommunaux ⁽²⁾	Fonctionnaires ⁽³⁾	228 671	239 975	4,9	76
	Contractuels ⁽³⁾	67 918	74 241	9,3	23
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	3 193	3 312	3,7	1
	Total	299 782	317 528	5,9	100
Établissement départementaux	Fonctionnaires ⁽³⁾	58 170	58 051	-0,2	86
	Contractuels ⁽³⁾	8 531	9 158	7,3	14
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	138	154	11,6	0
	Total	66 839	67 363	0,8	100
Autres EPA locaux	Fonctionnaires ⁽³⁾	3 984	4 092	2,7	48
	Contractuels ⁽³⁾	4 405	4 424	0,4	52
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	33	37	12,1	0
	Total	8 422	8 553	1,6	100
Total EPA locaux	Fonctionnaires ⁽³⁾	376 584	386 287	2,6	74
	Contractuels ⁽³⁾	121 836	129 279	6,1	25
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	5 249	5 295	0,9	1
	Total	503 669	520 861	3,4	100
Total FPT	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 469 268	1 467 766	-0,1	77
	Contractuels ⁽³⁾	356 855	376 131	5,4	20
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	59 749	58 340	-2,4	3
	Total	1 885 872	1 902 237	0,9	100
Total secteur communal ⁽⁵⁾	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 113 704	1 114 255	0,0	76
	Contractuels ⁽³⁾	313 026	328 750	5,0	22
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	21 647	20 485	-5,4	1
	Total	1 448 377	1 463 490	1,0	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

(4) Dans la FPT, la catégorie «autres catégories et statuts» recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(5) Le secteur communal comprend les communes, les établissements intercommunaux et d'autres EPA locaux tels que les OPHLM, les caisses du crédit municipal, les régies, etc.

Figure 1.5-4 : Effectifs en équivalent temps plein (ETP) de la fonction publique territoriale par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre

		ETP en 2016 ⁽¹⁾	ETP en 2017	Évolution 2017/2016 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité fin 2017 (en %)
Communes ⁽²⁾	Fonctionnaires ⁽³⁾	746 455	737 177	-1,2	82
	Contractuels ⁽³⁾	144 828	153 016	5,7	17
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	13 595	12 642	-7,0	1
	Total	904 878	902 835	-0,2	100
Départements	Fonctionnaires ⁽³⁾	212 042	209 672	-1,1	79
	Contractuels ⁽³⁾	23 824	25 014	5,0	9
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	32 314	32 164	-0,5	12
	Total	268 180	266 850	-0,5	100
Régions	Fonctionnaires ⁽³⁾	73 352	73 498	0,2	87
	Contractuels ⁽³⁾	8 188	9 893	20,8	12
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	1 158	1 130	-2,4	1
	Total	82 698	84 522	2,2	100
Total collectivités territoriales	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 031 848	1 020 347	-1,1	81
	Contractuels ⁽³⁾	176 840	187 923	6,3	15
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	47 067	45 937	-2,4	4
	Total	1 255 756	1 254 206	-0,1	100
Établissements communaux ⁽²⁾	Fonctionnaires ⁽³⁾	78 395	76 914	-1,9	70
	Contractuels ⁽³⁾	31 208	31 822	2,0	29
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	1 587	1 512	-4,7	1
	Total	111 190	110 248	-0,8	100
Établissements intercommunaux ⁽²⁾	Fonctionnaires ⁽³⁾	213 973	224 743	5,0	78
	Contractuels ⁽³⁾	54 578	60 565	11,0	21
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	2 689	2 815	4,7	1
	Total	271 240	288 123	6,2	100
Établissement départementaux	Fonctionnaires ⁽³⁾	57 286	57 126	-0,3	89
	Contractuels ⁽³⁾	6 503	7 054	8,5	11
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	118	131	11,0	0
	Total	63 907	64 311	0,6	100
Autres EPA locaux	Fonctionnaires ⁽³⁾	3 781	3 869	2,3	51
	Contractuels ⁽³⁾	3 688	3 689	0,0	49
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	30	33	10,0	0
	Total	7 499	7 590	1,2	100
Total EPA locaux	Fonctionnaires ⁽³⁾	353 435	362 652	2,6	77
	Contractuels ⁽³⁾	95 977	103 130	7,5	22
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	4 424	4 491	1,5	1
	Total	453 836	470 272	3,6	100
Total FPT	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 385 283	1 382 999	-0,2	80
	Contractuels ⁽³⁾	272 818	291 052	6,7	17
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	51 491	50 427	-2,1	3
	Total	1 709 593	1 724 479	0,9	100
Total secteur communal ⁽⁵⁾	Fonctionnaires ⁽³⁾	1 042 603	1 042 703	0,0	80
	Contractuels ⁽³⁾	234 303	249 091	6,3	19
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	17 901	17 002	-5,0	1
	Total	1 294 807	1 308 796	1,1	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires (sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

(4) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(5) Le secteur communal comprend les communes, les établissements intercommunaux et d'autres EPA locaux tels que les OPHLM, les caisses du crédit municipal, les régies, etc.

1 1.5 Fonction publique territoriale


Figure 1.5-5 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale par catégorie d'employeur au 31 décembre

	2016 ⁽¹⁾	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Organismes communaux⁽²⁾	1 140 173	1 137 409	-0,2
Communes, dont :	1 011 547	1 009 992	-0,2
Communes de moins de 1 000 habitants	70 839	69 929	
Communes de 1 000 habitants à 1 999 habitants	59 571	59 683	
Communes de 2 000 à 3 499 habitants	64 358	64 680	
Communes de 4 000 à 4 999 habitants	51 157	51 422	
Communes de 5 000 à 9 999 habitants	124 931	124 723	
Communes de 10 000 à 19 999 habitants	129 805	130 729	
Communes de 20 000 à 49 999 habitants	208 331	208 394	
Communes de 50 000 à 79 999 habitants	87 472	86 073	
Communes de 80 000 à 99 999 habitants	34 348	33 522	
Communes de 100 000 habitants et plus	180 735	180 837	
Établissements communaux (CCAS, CDE...)⁽²⁾	128 626	127 417	-0,9
Organismes intercommunaux⁽²⁾	299 782	317 528	5,9
EPCI à fiscalité propre, dont :	233 183	249 180	6,9
Communautés urbaines	7 988	14 804	
Communautés de communes	83 594	76 124	
Communauté d'agglomération	78 678	89 891	
Métropole	62 923	68 361	
Autres structures intercommunales (Sivom, Sivu, syndicats mixtes)	66 599	68 348	2,6
Organismes départementaux	351 163	350 413	-0,2
Départements	284 324	283 050	-0,4
Établissements départementaux (SDIS, CNFPT, CDG)	52 617	52 642	0,0
Autres établissements départementaux	14 222	14 721	3,5
Régions	86 332	88 334	2,3
Autres EPA locaux (OPHLM, CCM, régions,...)	8 422	8 553	1,6
Total FPT	1 885 872	1 902 237	0,9

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 et précédentes ont été révisées. La série historique est révisée concernant la répartition par tranche de taille des communes et est diffusée sur le site www.fonction-publique.gouv.fr dans les séries longues.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

 **Figure 1.6-1 : Effectifs physiques de la fonction publique hospitalière par sexe et statut au 31 décembre**

	2016 ⁽¹⁾	2017				
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽²⁾ (en %)
Médecins ⁽³⁾	115 131	117 086	52,9	0,0	0,0	100,0
Personnels non médicaux	910 099	912 063	80,4	80,4	19,4	0,2
Total hôpitaux	1 025 230	1 029 149	77,3	71,3	17,2	11,6
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	99 610	102 727	87,4	67,4	31,2	1,4
Autres établissements médico-sociaux	40 567	41 540	67,6	57,6	39,5	2,9
Total fonction publique hospitalière	1 165 407	1 173 416	77,8	70,4	19,2	10,4

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Dans la FPH, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des médecins et des apprentis.

(3) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

Figure 1.6-2 : Effectifs de la fonction publique hospitalière en équivalent temps plein (ETP) par sexe et statut au 31 décembre

	2016 ⁽¹⁾	2017				
	ETP	ETP	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽²⁾ (en %)
Médecins ⁽³⁾	99 727	101 697	53,5	0,0	0,0	100,0
Personnels non médicaux	854 252	854 902	79,8	80,8	19,0	0,2
Total hôpitaux	953 979	956 599	77,0	72,2	17,0	10,8
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	91 734	94 498	87,2	69,0	30,1	0,9
Autres établissements médico-sociaux	35 120	36 065	69,6	63,1	34,3	2,6
Total fonction publique hospitalière	1 080 833	1 087 163	77,6	71,6	18,7	9,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – Dessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les données de l'année 2016 ont été révisées.

(2) Dans la FPH, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des médecins et des apprentis.

(3) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.